



Harvard College Library  
*the gift of*  
Colonel Israel Thorndike

Do Not Photograph  
Microfilm on file

No.

83-0315



# M É M O I R E S

P O U R S E R V I R

A L'HISTOIRE D'HAYTI.

PAR L'ADJUDANT GÉNÉRAL

*BOISROND-TONNERRE.*



A D E S S A L I N E S,

DE L'IMPRIMERIE CENTRALE DU GOUVERNEMENT,

---

AN I<sup>er</sup>. DE L'INDÉPENDANCE.

AVEC PERMISSION DE S. E. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

1804.

332

M E S

C. S. Ebeling  
1805.

M E M

SAZITUBIYBES BOU

A L'HISTOIRE D'HAÏTI

PAR L'ADJUDANT GÉNÉRAL

BOISROND-TONNERRE

A DESSALINES

DE L'IMPRIMERIE CENTRALE DU GOUVERNEMENT

AN I. DE L'INDÉPENDANCE

AVEC PERMISSION DE S. E. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

1804

LIBERTÉ OU LA MORT.

---

M É M O I R E S

P O U R S E R V I R

A L'HISTOIRE D'HAYTI.

---

*An premier de l'indépendance.*

---

A V A N T de retracer le tableau des scènes d'horreur exécutées à Saint-Domingue, par cet amas d'immondices connu sous les dénominations de capitaine-général, de préfet, de sous-préfets, d'ordonnateurs, de vice-amiraux français, je dois prévenir qu'il n'est pas un fait, pas un crime, pas une action mentionnés dans cet ouvrage, qui ne porte avec soi le caractère de la plus grande véracité. Je ne rapelle que la courte, mais malheureusement trop longue époque du séjour de ces monstres à Saint-Domingue, et déjà ma plume est effrayée du nombre des crimes qu'elle doit tracer. Car, qui ne fremirait de penser que moins de deux ans a suffi aux satellites d'un corse, pour renouveler la barbarie des espagnols contre les indiens, les atrocités du règne de Robespierre, les cruelles

exécutions inventées par Carrier et les horribles expéditions des chauffeurs, si le caractère féroce du tyran au nom duquel se commettaient ces crimes, n'avait pressenti toutes les âmes sensibles sur le sort qui attendait à Saint-Domingue la population entière de cette malheureuse île, le point de mire de tous les tyrans, des intrigans, et du plus vil rebut de la France.

Eh! quoi? me suis-je dit mille fois avant d'entreprendre cet ouvrage, le répertoire des crimes des français: quel être pourra ajouter foi aux vérités que je trace? quelle âme sensible, même après avoir vécu dans les orages de la révolution, pensera que les français eussent à renchérir sur leurs crimes dans la plus belle comme dans la plus infortunée de leurs possessions d'outre-mer?

Comment persuader aux nations que la contagion française n'a pas encore gagnées, qu'un tyran usurpateur du trône de son maître, qui ne fonde sa puissance que sur la liberté et l'égalité, qui s'intitule le restaurateur des mœurs et de la religion, ait décrété de sang froid le massacre d'un million d'hommes, qui ne veulent que la liberté et l'égalité; qu'ils défendront contre l'univers entier.

Comment dire qu'une nation, qui de tout tems s'est montrée l'ennemie acharnée des espagnols, ait fait servir les chiens à dévorer les malheureuses victimes de son astuce? comment dire que l'ennemie

de l'inquisition ait la première introduit les auto-da-fé républicains dans la malheureuse contrée d'où elle avait juré d'expulser les espagnols.

Non je ne serai cru que par ce ramas de vils assassins qui ont exercé leurs fureurs sur mes compatriotes; eux seuls pourront concevoir qu'il existe des cannibales d'une espèce aussi monstrueuse que la leur, eux seuls sauront que j'ai dit la vérité et que si les couleurs manquent à mon tableau, c'est qu'elles sont trop fortes pour ma faible plume.

On ne la taxera pas cette plume de vénalité, elle ne sera pas accusée d'être guidée par la partialité; tous les faits que contiennent ces mémoires doivent entrer au domaine de l'histoire que nous transmettons à notre postérité.

Puisse-t-elle, plus heureuse que nous, ne connaître des français que le nom, et ne lire l'histoire de nos dissensions et de nos fautes que comme un songe que son bonheur efface!

Je passerai rapidement sur les événemens qui ont précédé de quelques mois l'arrivée des français à Saint-Domingue, pour rassembler, s'il m'est possible, tous les faits qui acheveront de dévoiler leurs perfidies aux yeux des nations courbées sous leur joug de fer.

L'EX-GOUVERNEUR, Toussaint-Louverture, jouissait depuis environ quinze mois de la tranquillité qu'il avait procurée à l'isle par la pacification du sud et de la conquête de Santo-Domingo que

le président don Joachim Garcia avait d'abord refusé de lui remettre aux termes du traité de Basle; il venait de publier sa constitution qui donnait des lois au pays, en attendant que la paix, dont on prévoyait déjà l'approche, permit à la France de s'occuper de ses colonies et pronçat définitivement sur le sort de leurs habitans.

La nouvelle de la paix ne tarda pas à être confirmée par les papiers anglais et par les réjouissances qui eurent lieu chez nos voisins les jamaïquains: nous les imitames, et sans réfléchir que cette paix était le signal de notre destruction, nous illuminames avec pompe nos villes, présage trop certain de l'incendie qui devait bientôt les consumer.

Les européens et autres blancs qui entouraient cette époque Toussaint-Louverture, calculant chacun suivant que son intérêt lui commandait, remuaient tout; les uns pour l'engager à penser aux moyens de défense contre la France: les autres ( et ce furent les plus opulens ) tournaient ses vues vers les honneurs et les récompenses qui l'attendaient, s'il remettait entre les mains des agens français une colonie florissante comme Saint-Domingue l'était alors; mais toujours imperturbable dans ses projets, impénétrable aux plus éclairés de ses conseils, Toussaint n'en donnait pas moins des ordres secrets à ses généraux de se tenir sur leurs gardes, de songer à faire une vigoureuse défense, de s'opposer au débarquement des français



et d'incendier les villes dans le cas ou il ne serait pas possible de leur résister.

Ce plan de défense entrainait parfaitement dans les vues du général de division Dessalines qui commandait alors supérieurement les deux départemens de l'ouest et du sud.

Ce chef, l'âme de ses armées, son constant soutien, son conseil, son bras droit, dès les premières époques de la révolution, l'avait plusieurs fois sauvé dans les plaines du nord, lorsqu'il n'était encore considéré que comme chef des noirs révoltés.

Parvenu depuis au grade de général auquel l'avait promu le directoire en l'an 4, il avait rétabli la discipline parmi les troupes, fait constamment la guerre aux anglais, repris sur eux plusieurs places, fait évacuer le Mirebalais, et avait enfin le plus opéré à l'évacuation des villes par les troupes anglaises.

Toussaint ne devait qu'à ce général seul ses succès et la réduction du sud, qui devenait le tombeau de ses troupes, sans la discipline que Dessalines sut introduire parmi elles, et sans l'exemple qu'il leur donna en se jettant dans les rangs et en combattant à leur tête.

Sans ambition, modeste et aveuglément obéissant aux ordres de son chef, il se sentait né pour la guerre, la faisait en soldat heureux et la terminait en héros. ( 1 )

---

( 1 ) Témoin la modération avec laquelle il traita les habitans

Toussaint connaissait sa haine pour les blancs, sa méfiance contre les français, depuis l'embarquement du général-agent Hédouville, et son aversion prononcée pour tout ce qui favorisait la tyrannie métropolitaine.

Ce fut donc sur ce général qu'il compta le plus pour le seconder dans les mesures qu'il était décidé de prendre pour s'opposer au débarquement des français.

Quelques avis secrets venus d'Europe ne l'avaient déjà que trop bien instruit sur le sort qui attendait ses compatriotes; et j'ose assurer que si, sourd aux insinuations astucieuses des prêtres et des colons émigrés qui l'entouraient, Toussaint n'eut consulté que ses officiers-généraux, les français eussent été contraints de renoncer à la conquête du pays ou de se tenir sur les vaisseaux qui les avaient apportés; mais il était décidé que nous devions acheter par la perte de vingt mille hommes l'expérience la plus cruelle et notre indépendance.

Dans les premiers jours de pluviôse an 10, Toussaint-Louverture était à Santo-Domingo où il organisait les troupes qu'il avait confiées au général

---

du sud, après la pacification de ce département; des ordres supérieurs seuls ont pu lui faire verser du sang, mais combien de jeunes gens ne sauva-t-il pas en les incorporant dans la demi-brigade dont il avait été colonel. Ceux-là l'ont presque tous trahi et abandonné à l'arrivée des troupes françaises.

Paul-Louverture, son frère, commandant en chef la partie ci-devant espagnole, lorsqu'il apprit l'arrivée de la flotte française aux ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse. Le général H. Christophe qui commandait au Cap, lui mandait, le 14, que l'escadre était mouillée en partie sous Picolet, qu'il attendait ses ordres sans lesquels il ne la recevrait qu'à coups de canon, qu'il avait fait tirer sur un bâtiment léger qui était déjà mouillé dans la rade et envoyé par un officier du port, sa déclaration au général commandant les forces de terre, pour lui annoncer que sa résolution était prise de tout incendier s'il persistait à rentrer avant l'arrivée des ordres qu'il attendait.

Toussaint part, se rend avec sa vitesse accoutumée aux environs du Cap, rallume l'incendie, soulève les ateliers et se dispose à porter les mêmes mesures dans l'ouest où la division du vice-amiral Latouche-Tréville avait paru; là, les troupes sous les ordres du général de division Boudet, avaient opéré leur débarquement aux environs du Port-au-Prince; mais avant de faire les approches de la place il fallut que ces troupes s'emparassent du fort Eizoton, situé à une lieue de la ville, poste d'autant plus essentiel qu'il était maître de la rade et pouvait, en peu d'instans couler les vaisseaux. A l'apparition de l'escadre, la garnison de ce fort n'était composée que d'une trentaine d'hommes, elle fut renforcée de six cens hommes de la 13<sup>e</sup> demi-brigade, com-

mandés par le chef de bataillon Bardet, jeune homme de couleur, qui, depuis la réduction du sud où il servait dans le parti de Rigaud, était considéré au Port-au-Prince. Il fut facile à cet officier de gagner en peu d'instans une troupe qu'il avait commandée dans une guerre de parti, troupe mécontente et conservant d'anciens ressentimens contre le gouvernement de Toussaint-Louverture.

Les troupes françaises parurent et firent entendre les cris de vive la république! vive la liberté et l'égalité! Bardet veut aller en personne les reconnaître, et sur les représentations qu'on lui fit, il envoya au devant d'elles, un capitaine noir nommé Séraphin, ancien officier de la légion de l'ouest, avec lequel il avait concerté sa trahison. Séraphin fut accueilli avec tous les dehors de la fraternité française, fit le signal convenu avec Bardet, et avant que la garnison put se reconnaître, les français étaient dans le fort.

La conduite de Bardet me conduit naturellement à faire une remarque qui n'est par hors d'œuvre et qui prouvera ce que peuvent et la guerre civile et les suites qu'elle entraîne après elle. Si les français avaient bien calculé leur plan d'atrocités, qu'ils décorent du nom de politique, ils eussent opéré dans un des ports du sud, le débarquement de quelques centaines d'hommes qui eussent infailliblement gagné les forces de ce département, alors le foyer des dissensions, et qui conservait le ressentiment de la sou-

mission à laquelle il venait récemment d'être forcé. La presque totalité de la population avait ou croyait avoir la mort de quelques proches à venger, et mettait sur le compte de Toussaint-Louverture tous les malheurs arrivés pendant le cours d'une guerre que l'ambition d'un chef et la politique raffinée des blancs avait suscitée dans le sud. Les français eussent été accueillis et reçus comme des libérateurs, et des malheureux qui ne respiraient que la soif de la vengeance auraient livré aux poignards français des têtes qu'avait épargnées la clémence de Toussaint-Louverture. Heureusement il était encore décidé que ce département respirerait et ferait son profit de la conduite que le gouvernement tiendrait à l'égard des autres.

Après s'être rendu maître de Bizoton, Boudet expédie un de ses aides de camp chargé de porter à l'officier commandant le poste de la ville, des paroles de paix, de le prévenir qu'au cas où il refuserait de lui en ouvrir les portes, il allait se disposer à y entrer de vive force.

La trahison de Bardet loin d'être imitée par les troupes de la garnison, pénétra d'indignation le brave et malheureux Lamartinière, chef du 3<sup>e</sup> bataillon de la 3<sup>e</sup> demi-brigade, qui ordonna de faire feu sur l'escadre et les troupes débarquées. ( 1 ) Cet officier rempli d'honneur avait été obligé de prendre le commandement sur le général Agé, européen, chef

---

( 1 ) L'infortuné a été assassiné par les siens mêmes.

de l'état major, homme faible et tellement adonné au vin qu'il n'était guère possible de compter sur lui dans une affaire sérieuse. D'ailleurs Lamartinière avait assez de sens pour juger que dans une pareille conjoncture, la reconnaissance pour les bienfaits qu'Agé avait reçus de Toussaint-Louverture blanchirait devant l'attachement qu'il devait nécessairement à ses compatriotes. ( 1 ) Il se défendit donc en homme de cœur, mais jugea bien qu'après la prise de Bizoton et la défection du bataillon de la 13<sup>e</sup>, sa défense était inutile, et que les français en force s'empareraient de la place. Il l'évacua et gagna la Croix-des-Bouquets, bourg situé à trois lieues du Port-au-Prince, suivi d'un bataillon de la garde d'honneur de Toussaint-Louverture, d'un escadron de ses guides et de quelques troupes débandées ou qui n'avaient pas pris part à la trahison de la 13<sup>e</sup>. Les français entrèrent, ayant à leur tête le bataillon de Bardet, et livrèrent au pillage le plus complet, une ville où ils n'eussent trouvé que des cendres, si le général de division Dessalines avait eu le tems de s'y jeter. Ce général était à Saint-Raphaël, partie espagnole, lors de l'arrivée de l'escadre. Averti trop tard, il ne mit que vingt-quatre

---

( 1 ) Grace à la révolution, le caractère français est tellement connu que ce serait déraisonner que de penser qu'il puisse trahir ses compatriotes, à moins qu'il ne soit payé. De l'or : voilà son dieu, sa patrie et ses amis.

heures à se rendre dans la plaine du Cul-de-Sac où il apprit la prise du Port-au-Prince.

Voyant que ses ordres n'avaient pas été exécutés, il se rend à la Croix-des-Bouquets, y rallie les troupes qu'il put trouver, donne ses ordres pour empêcher que les français ne pénétrèrent dans la plaine, ne prend avec lui que cent cinquante grenadiers et pénètre par les derrières du Port-au-Prince à la rivière froide, distant de six lieues de la ville, rase les fortifications qui y subsistaient encore et qui obstruaient la route de Léogane, arrive dans cette dernière place où le chef de brigade Pierre - Louis - Diane avait exécuté ses ordres, mis le feu à la ville après avoir égorgé tous les blancs; il part de Léogane avec son détachement, se rend à Jacmel où commandait Dieudonné Jambon, noir, ( 1 ) favorisant le parti de la France. C'est envain qu'il s'efforce à persuader le peuple de ce quartier que les français n'en voulaient qu'à sa liberté qu'il ne racheterait que trop chère, s'il ne profitait des premiers momens pour la conserver; noirs, jaunes, blancs, tous sont sourds à sa voix.

( 2 ) L'officier qui commandait au Petit-Goave

---

( 1 ) Cet officier a évacué Jacmel avec Pageot, et a sans doute été noyé comme tous les partisans noirs et jaunes des français; il avait de l'argent et partait pour France sous la protection de Pageot.

( 2 ) Jeune homme de couleur qui devait sa place à la protection du général Dessalines. Au moment où j'écris ( 22 juin 1804 )

avait livré cette place et envoyé à Jacmel pour persuader à Dieudonné d'arrêter Dessalines ; prévenu à tems par l'espion qui lui était désigné, Dessalines renvoie le traître avec ordre de mander au commandant du Petit-Goave qu'il payerait tôt-ou-tard sa lâcheté. Il repart avec ses cent cinquante grenadiers, traverse les montagnes, parle aux cultivateurs, n'en est pas écouté, et court pendant tout le trajet les risques d'être arrêté, et est souvent obligé de faire feu sur les rassemblemens qui n'avaient lieu que pour s'emparer de lui. Il arrive heureusement à la Croix-des-Bouquets trois jours après en être parti, fait défiler ses troupes pour le Cabos, décidé à s'y maintenir.

Dans le nord, les affaires n'étaient pas meilleures que dans l'ouest ; le 14 pluviôse, le capitaine de vaisseau Magon ayant à bord de sa division les troupes sous les ordres du général Rochambeau, s'était emparé du Fort-Dauphin, et marchait sur le Cap

---

il arrive de France, d'où il s'est évadé avec ceux qui avaient abandonné leur parti après avoir été destinés à servir dans le corps de pionniers noirs, qui est à Mantoue et que Bonaparte destine sans doute à venir couper nos bananiers, lors qu'il ordonnera une nouvelle expédition contre Saint-Domingue.

J'ai vu cet officier, il paraît ne pas plus ajouter de foi aux promesses du gouvernement français, qu'à la considération dont jouissent les traitres. Il pense avec raison que quoique nous ne soyons plus sous l'ancien régime, il y a sous Bonaparte, comme sous Louis XVI, de l'eau bénite de cour.



par les hauteurs de Sainte-Susanne, de la Grande-Rivière et du Dondon.

Leclerc ayant jugé prudent d'opérer le débarquement des troupes embarquées sur la division de Villaret-Joyeuse, au Port-Margot, distant de dix lieues du Cap, avait marché sur cette ville que le général Christophe avait incendiée, après avoir fait sauter les poudrières et le fort Picolet. Il n'avait pas eu le tems de faire égorger les blancs ou ses ordres n'avaient pas été exécutés. Ce général s'était retiré dans les environs du Cap, où il avait eu à combattre l'armée française, et s'était vu contraint de se retirer et de se joindre à Toussaint qui arrivait, mais trop tard.

Les français pénètrent sans obstacles dans la ville et s'occupèrent moins à arrêter l'incendie qu'à piller ce qui n'avait pu être enlevé. Cette ville, foyer de la révolution, n'offrait plus alors que le spectacle de l'anarchie et de la désunion. Quelques troupes seulement avaient suivi Christophe; mais parmi les noirs et les jaunes, tout ce qui appartenait au civil avait reçu les français avec des transports de joie propre à encourager le capitaine général, qui répandit avec profusion dans la ville, la proclamation du premier consul aux habitans de Saint-Domingue, datée de Paris du 17 brumaire an 10.

Cette proclamation doit ici trouver une place pour servir à contraster avec la conduite des agens du gouvernement, la voici:

Le premier consul,  
Aux habitans de Saint-Domingue.

Paris le 17 brumaire an 10.

» Habitans de Saint-Domingue, quelles que soient  
» votre origine et votre couleur, vous êtes tous  
» français, vous êtes tous égaux devant Dieu et  
» devant la république. »

» La France a été, comme Saint-Domingue, en  
» proie aux factions, et déchirée par la guerre ci-  
» vile et par la guerre étrangère: mais tout a  
» changé; tous les peuples ont embrassé les français,  
» et leur ont juré d'être tous des amis et des  
» frères. Venez embrasser les français, et vous ré-  
» jouir avec vos frères d'Europe. »

» Le gouvernement vous envoie le capitaine-  
» général Leclerc; il amène avec lui de grandes  
» forces pour vous protéger contre vos ennemis  
» et contre les ennemis de la république. Si on  
» vous dit: *ces forces sont destinées pour vous ravir*  
» *votre liberté*; répondez: *la république ne souf-*  
» *frira pas qu'elle nous soit enlevée.* »

» Ralliez-vous tous autour du capitaine-général;  
» il vous rapporte l'abondance et la paix; ralliez-  
» vous tous autour de lui: qui osera se séparer du  
» capitaine-général sera un traître à la patrie, et  
» la colère de la république le dévorera comme  
» le feu dévore vos cannes desséchées. »

*Le premier consul,*  
*Signe, BONAPARTE.*

En

En réduisant cette proclamation à sa juste valeur, il sera facile de juger qu'elle fit peu d'impression sur les chefs ; quelques blancs qui avaient été forcés d'évacuer avec le général Christophe, rentrèrent ; mais les hostilités et l'insurrection des campagnes, n'avaient pas discontinuées.

Le 20 pluviôse, le *Watigny*, la *Furieuse* et la *Clorinde* avaient fait route pour le *Port-de-Paix* et le *Môle*, où ces bâtimens devaient jeter les troupes sous le commandement du général *Debelle*.

*Maurepas*, général de brigade, commandant au *Port-de-Paix* et au *Môle*, où était cantonnée la 9<sup>e</sup> demi-brigade, avait marché contre les français, les avait battus, tués et fait un grand nombre de prisonniers, et avait fini par se rendre au gouvernement français.

A *Santo-Domingo*, *Paul-Louverture*, général de brigade, frère du gouverneur, avait remis la place à *Kerverseau*. *Clervaux*, général de brigade, commandant à *Saint-Yago*, avait imité *Paul-Louverture*, et embrassé le parti français et deux bataillons de la 13<sup>e</sup> demi-brigade qui formaient la garnison de *Barahunda*, avaient aussi fait leur soumission au capitaine-général, et étaient partis pour le *Port-au-Prince* d'après l'ordre que leur avait envoyé *Agé* à l'arrivée de l'escadre.

La situation du nord paraissait tout à fait désespérante pour *Toussaint* et *Christophe* qui erraient de cantons en cantons, soulevant toujours les ateliers ; mais ralliant peu de troupes. Ces deux

généraux se rendent dans l'ouest pour se rapprocher du général Dessalines, qui seul avait rallié ses troupes et pouvait se défendre. L'intrépidité de ce chef croissait avec le danger. Il apprend que trois vaisseaux se présentent devant Saint-Marc et semblent vouloir y débarquer des troupes, il ordonne au chef de brigade Gabart, qui commandait le régiment dont il avait été colonel, de s'opposer au projet de l'ennemi et de réduire la ville en cendres avant de l'évacuer, s'il y était forcé. Il pouvait compter sur l'intrépidité de Gabart; ce jeune militaire était son élève, avait toujours servi sous ses ordres et joignait à la valeur la mieux caractérisée, un attachement à toute épreuve pour la personne de son général. On verra dans le cours de ces mémoires les services qu'a rendus cet officier, qui jouit, à juste titre, de l'estime du général qu'il n'a jamais abandonné.

Toussaint apprend que Saint-Marc est menacé, ordonne au général Dessalines de l'évacuer après y avoir mis le feu; celui-ci résolu à le disputer aux français, se fait donner jusqu'à trois ordres par Toussaint; avant de sortir de la ville, décharge toute l'artillerie de la place sur les vaisseaux, en désempace un, donne l'exemple en mettant le feu à sa propre maison, et gagne avec sa troupe la route du Grand-Cahos. Là, il apprend que la division sous les ordres de Rochambeau après avoir traversé par l'espagnol, marche contre lui et a pris la route du Grand-Cahos. Il marche à lui; arrivé au lieu, il attendait les

français, il voit qu'il a été mal instruit. Il revient sur ses pas, arrive au bourg de la Petite-Rivière, à six lieues dans les terres de Saint-Marc, y rencontre le général Vernet conduisant sa troupe qui avait incendié et évacué les Gonaïves et venait de raser les fortifications de la Crête-à-Pierrot, éminence touchant le bourg de la Petite-Rivière qu'il domine. Ce poste était essentiel à Dessalines et lui offrait des moyens de défense. Il ordonne à sa troupe d'environner de pieux l'emplacement où avait existé le fort, met dans quarante-huit heures ce poste en état de résister à une attaque qu'il prévoyait. Il en confie le commandement au chef de brigade Magny, commandant la garde d'honneur du gouverneur, officier distingué par sa valeur et par un caractère rempli d'honneur, et lui adjoint l'intrépide Lamartinière, ne prend avec lui que quelques compagnies, et parcourt la plaine pour découvrir l'ennemi et le harceler avant qu'il ait pu gagner la Crête-à-Pierrot; ce qu'il avait prévu arriva: la division de Rochambeau parut. Dessalines vole au devant d'elle, joint son avant-garde, l'attaque avec trois cens hommes, dans un défilé dont il sut profiter, la met en déroute avec une perte considérable. Sous Rochambeau commandait le général Rigaud, qui parvint à rallier les fuyards qui portaient déjà l'épouvante parmi les français, et Dessalines contraint de céder au nombre abandonna le Cahos. A peine il était rendu dans la plaine qu'il apprend que le général Debelle avec ses troupes et la 9<sup>e</sup> demi-

brigade qu'avait livrée Maurepas, avait attaqué le fort de la Crête-à-Pierrot, où le chef de brigade Magny l'avait si vigoureusement accueilli, qu'il avait été contraint de se retirer avec perte. Après cette attaque, les français s'étaient portés sur une éminence et attendaient l'arrivée de quelques troupes fraîches pour livrer à Magny un second assaut. Dessalines ne perd pas de tems, les attaque: les français repliaient déjà, lorsqu'un capitaine, trompé par l'obscurité qui régnait, fit feu sur les troupes du pays, qu'il prenait pour des français. La méprise de cet officier pensa coûter la vie au général Dessalines qui, se croyant pris en queue par l'ennemi, ordonne à une partie de sa troupe de faire bonne contenance, tandis qu'avec l'autre moitié il va chercher à débusquer l'ennemi qu'il croyait avoir en queue. Il parvient seul jusqu'au lieu d'où partait le feu et reconnaît son erreur; mais avant qu'il eût le tems de rejoindre les troupes qui se battaient, l'ennemi avait repris courage et déjà gagné la hauteur d'où il était impossible de le déloger.

Il ne songea donc plus qu'à rentrer à la Crête-à-Pierrot et à y attendre l'ennemi; sur ces entrefaites arrive le général Christophe abandonné des siens et ne sachant plus où porter ses pas, tout le nord étant au pouvoir des français. Toussaint arrive aussi avec six cents hommes de sa garde d'honneur, décidé à reprendre les Gonaïves sur les français et à se retirer à la Marmelade; il venait chercher du

renfort, il enlève deux cens hommes à Dessalines, et emmène avec lui, malgré les représentations de ce chef, le chef de brigade Gabart et la meilleure partie de ses troupes.

Sous peu d'heures, lui dit Dessalines, je serai attaqué, mes meilleurs soldats vous suivent pour reprendre une ville en cendres, croyez-moi: ne vous retirez pas à la Marmelade, nous ne gagnerons rien en faisant une diversion inutile. Partez dit-il à Christophe, soulevez, incendiez le nord, c'est tout ce que j'attends d'heureux; quant à moi vous saurez de mes nouvelles, si elles sont mauvaises, vous ne les apprendrez jamais par moi.

Toussaint rencontre sur sa route les troupes sous Rochambeau, est attaqué par elles, et obligé de se jeter dans les rangs pour maintenir le bataillon de sa garde qui faisait mine de vouloir replier, il se bat comme un soldat, repousse l'ennemi sur l'habitation Marchand, où il l'aurait infalliblement exterminé si la nuit ne fut venue lui donner le signal de la retraite. D'ailleurs ce général n'eut pas été prudent s'il se fut engagé dans une plaine couverte des bataillons français, qui dirigeaient leur marche sur la Petite-Rivière.

Cependant le général Dessalines s'occupait à se fortifier à la Crête-à-Pierrot, il y rassemblait les canons que le général Vernet traînait au Cahos où il lui eut été impossible de les monter, remplissait de munitions ses poudrières et envia

ronnait le fort d'un large fossé qu'il garnit d'une épaisse rangée d'épines.

Les troupes qu'il avait avec lui, se réduisaient à quelques compagnies de la garde d'honneur, un bataillon des Gonaïves, trois cens hommes qui l'avaient suivi de Saint-Marc et cent canonniers. Sa force enfin n'était composée que de sept cens hommes, y compris quelques gardes nationaux sous la conduite du chef de bataillon Pierre Cottereau ( 1 ) ennemi mortel des français. Ce fut avec cette poignée d'hommes que Dessalines attendait les divisions réunies de Leclerc, de Rochambeau, de Boudet et de Hardy. Ces forces étaient encore soutenues par la 9<sup>e</sup> demi-brigade, le bataillon de la 13<sup>e</sup> sous les ordres de Bardet et celui venu de Barahunda. Ce corps fut confié à l'adjutant commandant Pétion, homme de couleur. Cet officier distingué par ses connaissances dans l'artillerie, par un courage supérieur à tous les événemens et sur-tout par le plus grand sang froid, servait dans le parti de Rigaud et avait suivi ce chef en France. Le retour à Saint-Domingue avec l'escadre, cet officier avait été reçu par les troupes du pays avec cette vénération qu'elles lui avaient conservée et l'attachement que ses compatriotes lui portaient, n'échappa point

---

( 1 ) La conduite constamment courageuse qu'a tenue cet officier qui appartenait à la garde nationale, a été dignement récompensée par le général Dessalines devenu gouverneur général.



aux généraux français qui lui donnerent le commandement de la 13<sup>e</sup>.

Dessalines avait à peine eu le tems de se fortifier à la hâte, qu'il fut averti par quelques éclaireurs, qu'il avait toujours dans la plaine, que les quatre divisions françaises s'avançaient.

L'éminence nommée vulgairement la Crête-à-Pierrot, est située à l'extrémité d'une longue chaîne de mornes sur la rive droite de l'Artibonite, qui coule à deux portées de fusil de ce poste, qui peut être considérée comme la partie la plus basse de la chaîne qui le domine d'un bout à l'autre.

Dessalines avait garni son fort de pièces de campagne, de quelques canons de huit et de deux de douze.

Les français s'avancent d'abord du côté du bourg, et lorsqu'ils furent à portée de canon, Dessalines fait baisser les portes du fort: » Soldats, dit-il, avec l'énergie qu'il met toujours dans ses discours: » ces portes se baissent pour ceux qui ne sont » pas résolus de mourir; tandis qu'il en est encore » tems, que les amis des français sortent, ils n'ont » à espérer ici que la mort. » Et après avoir permis de se retirer à ceux que la maladie ou la peur chassaient, il ouvre les portes d'une poudrière, prend un baril de poudre, la répend jusqu'à la première porte et saisissant un tison allumé: » voilà, » dit-il, pour le dernier feu; je fais sauter le » fort si vous ne vous défendez pas: » chacun

alors court à son poste et attend l'ennemi.

Au même instant un homme sorti des rangs français s'avance; il est porteur d'une lettre qu'il tient élevée entre les doigts, il s'arrête à quelques pas du fort et demande à la remettre. Dessalines ordonne de faire feu, et le parlementaire est emporté d'un boulet.

Ce fut alors que le feu commença avec une opiniâtreté, un acharnement qui annonçait du côté du fort le mépris de la vie, et de celui des français le désir de s'emparer du premier poste, qui eut encore opposé une résistance aussi courageuse à leurs attaques. Une nuée de français conduits par plus de vingt officiers généraux cernaient le fort et faisaient pleuvoir une grêle de boulets, de bombes, de balles et d'obus sur une poignée de sept cens hommes, résolus de mourir. Ils s'emparent de l'éminence que Dessalines n'avait pas eu le tems de fortifier, et de là mettent hors de combat la majeure partie de nos canonniers. Le général s'en apperçoit, tourne une pièce vers cette éminence et la dirige si heureusement qu'il n'est plus possible aux français d'y paraître. Tandis qu'il encourage les siens, les colonnes postées du côté du bourg s'avancent et sont déjà dans les fossés. Le danger croit: les canonniers redoublent d'efforts, et repoussent tout ce qui approche. Déjà il n'y a plus d'intervalle entre le bruit de la mousqueterie et de l'ar-

tillerie, c'est un feu roulant; les français reviennent à la charge, nos petites pièces s'échauffent, plusieurs sautent et des embrasures faites à la hâte croulent et n'offrent plus aux canonnières un abri suffisant. Le général ordonne qu'on traîne les pièces vers le milieu du fort, les fait charger et les présente tour-à-tour aux embrasures qui résistent encore. Soins inutiles! les fossés sont remplis de français, nos canonnières découragés se mêlent à l'infanterie ou cherchent à se mettre à couvert. Quelques compagnies s'ébranlent et désertent les remparts; le fort paraît dégarni, le général vole à la poudrière muni du tison ardent qu'il n'avait pas abandonné et va effectuer la promesse de faire sauter le fort, lorsqu'il s'aperçoit que l'ennemi se présente sans précaution et touche aux embrasures. Du même tison il met le feu aux pièces, et secouru d'un seul canonnier qui se trouve encore à ses côtés, il traîne une pièce de quatre et balaye les troupes qui étaient déjà dans le fort. Les siens reprennent courage, revolent aux remparts et le combat recommence avec plus d'ardeur. Les français fuient et gagnent le bourg de la Petite-Rivière. Une pièce de huit du fort, braquée sur le grand chemin qui traverse le bourg, joue continuellement sur les troupes qui y paraissent, il n'est plus possible à l'ennemi de se tenir dans les maisons du bourg. Ce fut alors que l'on

vit deux cens hommes se présenter à découvert et s'exposer à tout notre feu, pour attirer notre attention et donner par ce moyen le tems aux colonnes de défiler dans le grand chemin où se dirigeait le feu de toute notre artillerie. Ce moyen réussit et coûta la vie aux deux cens hommes. Le combat avait commencé à sept heures du matin et il était une heure lorsque les français se retirèrent, laissant sur la place leurs morts et leurs blessés. Le général Dessalines s'apercevant que l'ennemi battait réellement en retraite, mais que plusieurs bandes de traîneurs se retiraient lentement vers le bourg de la Petite-Rivière, ordonne au chef de bataillon de garde nationale Cottereau de sortir avec soixante hommes de sa troupe hors du fort et de poursuivre les traîneurs. Cottereau, exécute ses ordres, fait une horrible boucherie de ce qu'il trouve et rentre après avoir mis le comble à la déroute de l'ennemi.

Ainsi finit cette journée, la honte des français, cette journée où furent blessés ou tués dix-huit de leurs généraux, et où il resta plus de cinq mille des leurs sur la place, où sept cens hommes ont vu fuir, en moins de six heures, plus de quinze mille hommes *de la plus grande nation du monde* ( l'expression de la lettre de Leclerc à Toussaint-Louverture ) certainement la conduite de l'armée française démentait d'une manière humiliante pour la grande nation, la proclamation fastueuse du premier consul, dont *la colère devait dévorer les rebelles, comme le feu devore les bannes desséchées.*

Le général Dessalines pressentait avec raison que les français, quoique battus reviendraient à la charge, et il ne fut pas peu surpris que l'ennemi se fut retiré à Saint-Marc et dans les environs, et lui donna le tems de réparer les fortifications dans lesquelles il était de toute impossibilité qu'il se maintint, s'il ne les relevait. Il s'était apperçu aussi de l'avantage que l'ennemi avait eu sur la petite éminence qui dominait le fort de la Crête, et y établit une redoute qu'il environna d'un fossé pareil à celui du grand fort, releva les remparts de ce dernier et confia la nouvelle batterie à Lamartinière qui y entra avec deux cens hommes. Après avoir donné ses ordres, en cas d'une nouvelle attaque, il part avec quelques dragons et va visiter les munitions qu'il avait cachées au quartier de Plassac, sous la garde d'un de ses aides de camp.

Ce ne fut que huit jours après la première attaque que les français, remis de leurs première terreur, reparaisent à la Crête-à-Pierrot, et recommencent une attaque où ils paraissent décidés à s'emparer de ce poste. Dessalines n'était pas encore de retour, mais il pouvait compter sur les officiers qu'il avait laissés dans le fort. La redoute de Lamartinière fut vigoureusement attaquée; quatre pièces de campagnes jouaient en s'approchant toujours, mais le feu de la redoute est si bien dirigé que l'ennemi est obligé d'abandonner ses pièces, le grand fort se défendait avec autant d'intrépidité qu'à la première affaire; l'ennemi prévoyant qu'il serait inutile de tenter un

l'assaut tant que la redoute existerait, profite de l'obscurité de la nuit et traîne, comme il lui est possible, les quatre pièces qu'il avait été forcé d'abandonner, et recommence le lendemain à s'avancer vers la redoute, déjà la brèche est faite de manière que Lamartinière est contraint à son tour de rentrer dans le fort principal où il porte l'assurance et la fermeté qu'il inspire en l'absence du chef. Pendant six jours on se battit de part et d'autre sans relâche, et le sixième, Dessalines était rendu à peu de distance du fort, résolu de s'y renfermer, il ordonne à un soldat de visiter les environs du fort, de pénétrer jusqu'à Lamartinière et de lui en rapporter la réponse. Lamartinière manquait d'eau, il en instruit le général qui lui renvoie un anneau qu'il portait toujours à son doigt (signal convenu avec Lamartinière) celui-ci connoissait les environs du fort et prit le parti d'évacuer et de tomber sur une forte garde qui se trouvait sur son passage et qui gardait l'eau dont l'ennemi prévoyait qu'il aurait besoin. Aussi-tôt donc qu'il croit l'heure favorable, il sort à la tête de ses soldats, enfonce la garde, la disperse avant de lui avoir donné le tems de se reconnaître, fait six prisonniers, traverse l'eau et porte l'épouvante jusqu'au quartier où reposait Rochambeau, qui, dans l'obscurité, prit la fuite et s'enfonça dans le bois. Lamartinière rejoignit Dessalines qui prit la route de Marchand, poste où il avait plusieurs fois battu les anglais et où il attendait encore les français.

La Crête-à-Pierrot avait détruit le grand épouvantail des français, et les soldats noirs fiers de la résistance de leur général, se ralliaient insensiblement autour de lui.

Ce fut à cette époque qu'on expédia dans un des ports du sud, un vaisseau, ( le Duguay-Trouin ) ( 1 ) et deux bataillons de la 90<sup>e</sup> et des chasseurs de la Loire. Ces troupes suffisaient dans un quartier où le général noir Laplume était tout dévoué au gouvernement français, et où le peuple toujours ami de la nouveauté attendait impatiemment un nouvel ordre de chose. ( 2 ) Un chef de brigade, homme de couleur, conseil écouté de Laplume, lui avait persuadé de recevoir les troupes françaises, et avait réussi à faire arrêter par ce général, les divers commandans qui s'étaient montrés dévoués à la cause du pays et qui avaient reçu ordre d'incendier les villes et de s'opposer à l'entrée des français dans ce département. Ami chaud des européens, il ne s'entourait que

---

( 1 ) Ce vaisseau était commandé par un nommé Williammez, l'homme le plus propre à faire un bourreau ; Bocgeon, capitaine de frégate sur ce vaisseau ne lui cédait en rien en cruauté, et Dubourg, lieutenant de vaisseau, escroc de profession passa, pendant le séjour du vaisseau à Saint-Louis, pour avoir participé à un vol de deux cens portugaises, fait à une dame chez laquelle il était introduit.

( 2 ) Néret, la honte de ses compatriotes et le bourreau de ses frères dans le sud, où il n'y a plus que quelques femmes perdues ou quelques intrigans qui se sont ruinés pour avoir sa protection, qui puissent prononcer son nom sans horreur,

d'eux seuls et inspirait ses sentimens à Laplume.

Un monstre qu'aucun a l'jectif n'est assez significatif pour caractériser, l'adjudant général Darbois, venait d'être envoyé commandant à Jérémie, en remplacement du chef de brigade noir Domage ( 1 ) qu'on avait eu beaucoup de peine à empêcher de brûler Jérémie, et que Darbois fit arrêter quelques jours après son installation.

Enfin la prise de possession du sud n'avait pas coûté un seul homme à la France, aussi y laissa-t-on subsister les choses, pendant quelque tems, sur le même pied qu'on les avaient trouvées.

Possesseurs de la Crête-à-Pierrot, il semblait que les français n'eussent plus rien à combattre, et tout continuait à en imposer de leur part aux troupes du pays découragées par la mollesse de quelques uns de leurs généraux.

Dessalines depuis huit jours était à Marchand dans un état de langueur et de maladie qui faisaient désespérer de ses jours. Les français le crurent mort, et plusieurs colonnes mobiles parcouraient, avec une imprudente sécurité, les montagnes du Cahos où les conduisaient l'appas du pillage et le désir de s'emparer des trésors qu'ils y croyaient

( 1 ) Ce fut le seul commandant dans le sud, qui d'après les ordres qu'il avait reçus du général Dessalines, voulait s'opposer au débarquement des français, mais l'or des habitans de Jérémie gagna sa troupe. Cet infortuné a été pendu.



cachés. Ce fut dans ces courses vagabondes que leurs généraux torturaient les noirs cultivateurs pour les forcer à découvrir le lieu où Dessalines avait enfoui ses trésors. Là, les femmes, les enfans étaient en proie à la rapacité du soldat qui leur arrachait avec la dernière inhumanité, les oreilles avec les boucles qu'elles y portaient; un collier, un mouchoir devenaient le prix d'un coup de fusil, et s'il arrivait qu'un cultivateur effrayé s'enfonçât dans les bois, il était de suite fusillé ou lié, et envoyé à Saint-Marc pour y être mis à mort. C'était toujours un soldat de Dessalines; et jamais aucun ne trouvait grace, à moins que la crainte de la mort ne lui fit promettre de conduire quelque détachement dans un lieu où il savait qu'il y avait de l'argent caché. Alors pas de caresses, pas de promesses qu'on ne lui fit, s'il réussissait à découvrir le métal chéri; dans les premiers jours on conduisit ces infortunés sans précautions, sous la garde de quelques soldats, ayant toujours l'agent de quelques généraux en tête, et lorsque le malheureux cultivateur ou soldat les avait conduits dans quelques précipices, où il prévoyait que ses gardiens ne pourraient descendre avec lui, il s'y précipitait et gagnait par des chemins qu'il pratiquait pour la première fois, les montagnes de Marchand. Dans la suite les français garrotterent ces infortunés furets de leur avarice.

La maladie du général Dessalines empirait, et le soldat effrayé qui pressentait dans la mort de

son chef le comble à ses malheurs, ne s'occupait qu'à consulter sur son état les personnes qui l'approchaient. On vit plusieurs soldats s'avancer vers son lit, le questionner, et quand la faiblesse ne lui permettait pas de les encourager, ils se retiraient en portant la main sur leur tête, signe de la plus grande douleur parmi les noirs; nous sommes perdus, s'écriaient-ils, le général Toussaint nous abandonne et notre Père va mourir.

Peu-à-peu sa bonne constitution et sa sobriété le sauvèrent; il était faible encore lorsqu'il demanda à passer en revue les troupes qui lui restaient. Quelles furent sa surprise et son indignation, quand on ne pût réunir que soixante hommes! Il saisit avec vivacité ses deux pistolets, brûle la cervelle aux deux premiers capitaines, qui se trouvent devant lui, et menace d'exterminer l'officier qui dans vingt-quatre heures n'aura pas réuni sa compagnie. Cette action d'un chef résolu eut son effet. Quatre jours n'étaient pas écoulés, qu'il se vit à la tête de cinq mille hommes armés et brûlans du désir de se venger.

Toussaint, pendant que ceci se passait dans l'ouest, à force de sollicitations de la part du capitaine général Leclerc, s'était décidé à lui envoyer le général Christophe, en attendant, disait-il, qu'il pût ramener à soumission les généraux Dessalines et Charles Belair ( 1 ) qui combattaient encore avec lui.

---

( 1 ) Charles Belair a été fusillé avec son épouse; la  
Christophe

Christophe était bien l'homme qu'il fallait dans cette occasion, pour dévoiler la conduite du nouveau gouvernement; mais le capitaine-général avait pris toutes ses mesures pour faire parade de tous les dehors de la justice et de la fraternité.

César Télémaque, noir, avait été nommé par lui maire du Cap, pour le récompenser de l'attachement qu'il avait manifesté pour les français, en s'opposant de tous ses moyens à l'incendie, et en harangant le peuple à l'arrivée de l'escadre. Le général Christophe fut trompé par ces fausses apparences du mépris des préjugés, et rendit au gouverneur, avec le compte bien circonstancié de ce qu'il avait vu, la réponse ou plutôt le traité fait entre Leclerc et lui.

Toussaint part, se rend auprès de Dessalines et se plaint d'avoir été abandonné par le général Christophe. Je connais trop ce général, lui répondit Dessalines, pour lui faire un instant l'injustice de croire qu'il soit entré au Cap sans vos ordres. Agissez avec moi sans déguisement, et dites-moi simplement que vous vous soumettez au gouvernement français. Toussaint lui remet alors la lettre de Leclerc qu'il prétend n'avoir pas lue. C'est impossible, répond Dessalines, vous en connaissez le contenu. Qui vous a remis cette lettre? Christophe, répondit Toussaint; que ne l'avez vous fait arrêter et punir puisqu'il

---

fermeté de ce couple a étonné les bourreaux qui l'ont condamné.

Était entré au Cap sans vos ordres? et sur le champ il en prend lecture, protestant à Toussaint qu'il le rend responsable des malheurs qu'il va attirer sur ses compatriotes, par sa mollesse; que quant à lui il ne se croira jamais coupable envers eux, puisqu'il ne fera qu'obéir à ses ordres.

Toussaint repart sous prétexte d'aller faire arrêter Christophe, s'il en est tems encore, mais termine par se rendre auprès de Leclerc. Si l'aveuglement où le plongeait sa confiance dans le gouvernement français, lui avait permis de bien voir, il se fut bientôt apperçu qu'il était accueilli plutôt comme un rebelle que l'on craignait et qu'on se félicitait d'avoir attiré dans le piège, que comme un citoyen utile qu'on se loue d'avoir ramené à la bonne cause. C'était aux yeux de ses compatriotes mêmes Charrete rentrant dans les murs de Nantes.

Cependant le nouveau gouvernement ne se croyait pas à la fin des troubles; Dessalines combattait encore, et Toussaint avait parlé de son opiniâtreté à ne pas mettre bas les armes, et de la confiance que les troupes avaient en sa personne. S'il fallait soumettre ce général par la voie des armes, la guerre pouvait durer long-tems encore; le ramener par la persuasion, on ne voyait que Toussaint seul qui put le faire. On redoubla donc de soins auprès de ce dernier, on le combla d'honneurs, de promesses, et on lui fit entrevoir que la résistance qu'il avait faite jusqu'alors, loin de diminuer e

que le gouvernement avait conçue de lui, sa conduite n'avait servi qu'à montrer plus évidemment son amour pour la liberté de son pays; tandis que sa soumission serait auprès du premier consul, la preuve la plus convaincante que les agens du gouvernement en agissaient envers les généraux de Saint-Domingue, comme le premier consul l'entendait. Toussaint met en usage tous les moyens qu'il croit efficaces pour ramener Dessalines au parti qu'il a embrassé; ce fut inutilement. Ce dernier outré d'indignation de la conduite de Toussaint, haranguait à Marchand ses troupes étonnées de la résolution du gouverneur.

Vous voyez, leur dit Dessalines, que le général en chef court à sa perte; voulez-vous l'imiter ou périr comme moi les armes à la main? il ne nous reste que deux partis à prendre, de rentrer à Saint-Marc ou de mourir libres. A Saint-Marc nous attendent l'ignominie et la mort, ici nous mourrons libres, mais avec l'honneur. Ceux que la conduite de Toussaint avait refroidis pour la cause du pays reprennent courage, et tous jurent de ne jamais se soumettre aux français. Alors s'adressant à un petit nombre d'officiers qui étaient dans son intimité, il leur dit que son projet était d'attirer le général Toussaint dans une conférence, sous prétexte de vouloir prendre des arrangemens pour la sûreté de sa personne, de l'arrêter et de le confiner dans les mornes, sous la surveillance d'une garde, en

attendant que le sort des armes décidât si le pays devait rester aux français ; tous l'approuvent.

Alors Dessalines écrivit à Toussaint, qu'ignorant toujours la conduite du capitaine-général envers ceux qui se soumettaient à lui, il désirait être instruit par lui même, des particularités qui avaient précédé son entrée au Cap, et de celles qui l'avaient suivie. Soit que ce dernier fut prévenu du projet, soit qu'il ne lui fut pas permis d'aller au rendez-vous il se contenta de lui envoyer un de ses officiers. La lettre de Toussaint, dont cet officier était porteur, disait, en substance, que jamais la liberté n'avait été à la veille d'être si bien consolidée que depuis l'arrivée des français, que le capitaine-général pouvait être considéré comme le restaurateur des droits pour lesquels ils avaient si long-tems combattu, et qu'il l'engageait, lui ordonnait même de concourir par sa soumission à la prompte exécution des bonnes intentions du capitaine-général. Cette lettre ne changeant rien aux dispositions de Dessalines, Toussaint prit le parti de travailler sourdement l'armée par les officiers qu'il envoyait fréquemment au camp Marchand; et dès qu'il crut le moment favorable, il sort du Cap, tire quelques coups de fusil en signe de jouissance, et crie, la paix, la paix, la paix.

Les soldats, soit par un reste d'obéissance pour ce chef, soit par la séduction qu'on avait employée, se soumettent et demandent à rentrer à Saint-Marc,

Dessalines dévorant son courroux, se fit une vertu de la nécessité, et se rendit à leur tête à Saint-Marc. Ce fut donc pour sa troupe ou plutôt par le désir de la préserver des horreurs qu'il prévoyait, que Dessalines parut soumis; mais il ne conservait pas moins dans son cœur le projet de lever l'étendard de l'insurrection aussitôt que les français lui en donneraient le prétexte.

Le moment des crimes est arrivé; lecteur impartial, vous allez juger quels furent les bourreaux et quelles furent les victimes?

Toussaint, en rentrant au Cap, loia d'y porter le ton imposant et fier que conserve un chef qui a vendu cher sa soumission, avait éloigné de lui ses officiers que les français surent gagner en leur procurant un avancement rapide. Toussaint était seul, isolé, sans conseil, et donnait en un mot une faible opinion du caractère que les français lui supposaient. Dessalines au contraire était entré à Saint-Marc, non avec cet air abattu que porte un ennemi vaincu, mais avec cette contenance assurée d'un chef qui se fait craindre lors même qu'il se soumet. La joie que ressentirent et firent paraître le peuple et l'armée française, était le plus bel hommage rendu à ses talens militaires, à sa bravoure et à sa constance. On voyait en lui le seul chef sur lequel se fixaient les craintes et l'épouvante des français. On n'avait plus rien à redouter de Toussaint-Louverture, il était aisé de

voir qu'il n'était pas l'ame des armées du pays, et qu'on ne regardait plus Toussaint sans Dessalines, que comme un simulacre de général en chef. Il fut fêté, régaté, et chaque général français voulut le voir. Il reçut de chacun les félicitations les plus captieuses pour tout autre que pour un homme qui, comme lui, joignait l'inquiétude de la pintade à la finesse du renard, ou ne tarissait pas sur les éloges dûs au défenseur de la Crête-à-Pierrot, qui désormais allait aider le gouvernement à remettre l'ordre dans les campagnes.

La 4<sup>e</sup> demi-brigade dont il avait été colonel, troupe qu'il ne quittait jamais, qui, dans toutes les campagnes qu'il fit, servit toujours d'avant-garde et de plastron à sa division, était rentrée avec lui à Saint-Marc. On tâcha de la corrompre, mais ce corps fut inébranlable aux séductions. Cependant on le redoutait, et on ne trouva pas de meilleur expédient qu'en en disséminant les soldats et les embrigadant dans différens corps français. Ce corps se soumit à l'incorporation, mais ne voulut jamais sortir de Saint-Marc ni abandonner son général, et on prit le parti d'en faire le 3<sup>e</sup> bataillon de la 5<sup>e</sup> légère, la meilleure troupe qu'eussent alors les français; mais les soldats noirs ne s'en considéraient pas moins comme 4<sup>e</sup> demi-brigade coloniale, et l'esprit du nouveau corps dans lequel ils venaient d'être incorporés, ne changea rien au caractère, de gens accoutumés à n'obéir qu'aux ordres de



Dessalines et prêts à le suivre encore dans les bois.

On voit quel intérêt avait le gouvernement de ménager des troupes qui, dans leur soumission n'en étaient pas moins redoutables, et le capitaine-général sembla pendant quelques tems adopter des mesures de douceur, qui, je crois, s'accordaient avec son caractère; mais avec lui, ou pour mieux dire depuis son arrivée a Saint-Domingue, étaient sortis d'Angleterre, du continent de l'Amérique, de la Jamaïque et des autres isles, une tourbe de ces tigres appelés colons, gens târés, écrasés des dettes, et qui ne revenaient à Saint-Domingue qu'afin d'extorquer quelques portions de biens des nombreuses victimes qu'on avait promis d'immoler à leur orgueil, à leur rapacité, et pour verser sur le petit nombre de noirs et de jaunes attachés au parti français, tout le mépris dont ils avaient été couverts dans les pays étrangers.

Vils thuriféraires de l'autorité nouvelle, ces intrigans s'attachèrent à inspirer à Leclerc le vampirisme dont ils avaient fait profession sous l'ancien régime, et lui persuadèrent que son autorité ne serait jamais bien assise, que des insurrections partielles troubleraient toujours l'ordre qu'il voulait établir dans les campagnes, s'il ne prenait des mesures acerbes contre les noirs qui ne pouvaient être effrayés que par les supplices les plus horribles.

Celui de ces gens qui fut le meneur du capitaine-général, le bourreau en chef, était un nommé Collet.

Il résidait au Cap où il pompait les opérations du gouvernement ; il s'était adjoint quelques émigrés, des intrigans et autres gens de cette description, qui entretenaient avec leurs pareils, des autres départemens, une correspondance qui ne traitait que des moyens de détruire la classe noire, en état de porter les armes, et de brutifier le reste.

Ce fut à l'occasion de quelques insurrections ( 1 ) qui eurent lieu dans les montagnes, où l'on désarmait les noirs paisibles, que le gouvernement, à l'instigation de ces tueurs, ordonna de dresser des potences dans quelques unes des villes principales, et dès-lors chaque bourgade eut sa potence, même dans le département du sud qui n'avait pas encore donné l'exemple du moindre mécontentement ; on y poursuivait sourdement les anciens chefs militaires qui n'avaient pas même été employés sous le gouvernement de Toussaint-Louverture, mais qui avaient servi sous Rigaud.

On n'avait pas encore trouvé de prétextes plausibles pour renvoyer celui-ci, tant que les insurrections

( 1 ) Il y avait dans chaque département de ces meneurs. Aux Cayes se faisaient distinguer par leurs conseils, Mongin, ancien juge, le plus féroce, Labiche, autre juge, Lothon, qui avait servi sous l'anglais, Desongards et une foule de bandits qui avaient habité ce pays sous l'ancien régime.

Au Port-au-Prince, Desrivieres, espèce de chevalier, Guieu et Bion, Ango, Baudamant, Saint-Syr, autre petit chevalier, Lecun et Cotelle.

Au Cap, Collet, Dumas, Domergue, O'Gorman et

durèrent , mais aussitôt que Dessalines se fut soumis, on en épia l'occasion, qui se présenta de la manière suivante.

Depuis le départ de Saint-Domingue, de cet ex-général du sud, ses biens avaient été séquestrés, et ni sa famille ni ses fondés de pouvoirs n'avaient pu obtenir la main levée du séquestre. Le général Laplume ( 1 ) s'était approprié la majeure partie de ses meubles, et logeait dans sa maison. Il était naturel qu'à son retour, Rigaud fit auprès du commandant de son département, la réclamation de ce qui lui appartenait, et qu'il le prévint que dans le cas où il se refuserait à satisfaire à la justice de sa demande, il en instruirait le capitaine-général.

Laplume prévoyant l'embarras où le jetterait la nécessité de restituer, prit conseil des colons qui l'entouraient, et il fut décidé par des gens tous intéressés à éloigner Rigaud des Cayes, que Laplume se plaindrait au gouvernement de la dureté avec laquelle lui écrivait Rigaud, qui n'avait pas plutôt mis les pieds à Saint-Domingue, qu'il ne s'occupait qu'à insulter un général qu'il haïssait parce qu'il montrait de l'attachement aux blancs, par sa prompte soumission aux ordres du gouvernement français; que d'ailleurs Rigaud était

---

Camfrancq, formaient le conseil privé de Leclerc.

( 1 ) Ce général n'a jamais pu comprendre le mot de restitution, il imitait en cela les nouveaux venus.

au moins soupçonnable d'exciter dans le sud ses anciens partisans à la révolte : quelques insurrections s'étaient déjà déclarées, ( et l'on ne disait pas occasionnées par le désarmement ordonné ) et que lui, Laplume ne pouvait répondre de la tranquillité du sud, tant qu'on n'aviserait pas aux moyens d'empêcher les agens de Rigaud d'y pénétrer.

On saisit avidement cette occasion de s'assurer de ce général dont on craignait la réunion à quelques chefs noirs. Rigaud sortait de France où il avait joui de peu de considération jusqu'au moment où on l'avait destiné à repasser à Saint-Domingue où il était réservé à devenir l'instrument de la division, si la partie du sud se fut révoltée comme les autres départemens. ( 1 )

Au reste comme on avait envoyé peu de troupes dans ce département, où Laplume avait le régiment qu'il avait commandé quand il n'était que colonel ; on craignait qu'il ne fit beaucoup de mal dans une partie conservée jusqu'alors intacte, si on le mettait dans la nécessité de faire scission avec les français.

---

( 1 ) Si le département du sud se fut soulevé à l'époque de l'arrivée de l'escadre, le gouvernement n'eut pas manqué d'y envoyer Rigaud pour assurer ses compatriotes que la France ne l'envoyait auprès d'eux que pour se venger de Foussaint.

Tous ces motifs joints à la résolution de se défaire de Rigaud, engagèrent le capitaine-général à l'embarquer.

Celui-ci se trouvait à Saint-Marc; général, dit-il à Rigaud: je vais faire une tournée dans le sud, » vous viendrez avec moi, vous vous embarquerez » sur la Cornélie et moi sur la Guerrière; Rigaud lui témoigne la joie qu'il ressent de revoir son pays, et dépêche un de ses officiers au Cap, pour prévenir son épouse de se rendre aux Cayes.

Rigaud s'embarque; l'ordre était déjà donné; le capitaine de la Cornélie fait voile pour le Cap, et la Guerrière prend la route du Port-au-Prince. Rigaud étonné, demande où il va: au Cap, répond le geolier marin; et arrivé devant ce port, comme Rigaud se disposait à descendre, le capitaine lui donne connaissance de l'ordre d'arrêt dont il était porteur. Ce général resta donc à bord de la Cornélie où il eut à peine le tems d'envoyer prendre à terre son épouse qui, heureusement, n'était pas partie pour les Cayes ( 1 )

L'ordre de son départ pour France portait que

---

( 1 ) Il est à remarquer que lorsque les matelots de la Cornélie allèrent à terre pour prendre les malles de Rigaud, ils laisserent chavirer la barque, et prétendirent que ces malles avoient coulé; ils se contenterent de rapporter à ce général un chapeau galonné qui ne devait plus lui servir, et quelques habits; le reste fut perdu pour lui, et son épouse fit le voyage avec trois robes; cependant les havres-sacs de matelots étoient remplis des effets de cette dame.

tous les officiers attachés à sa personne ou ceux venus avec lui de France, quitteraient la colonie. Ces malheureux furent saisis et incarcérés avant d'avoir eu le tems de donner à leurs familles de leurs nouvelles ni d'en recevoir. Ils s'embarquèrent comme ils étaient venus, sans secours et sans argent.

Quelques femmes du Cap, dont ils n'étaient connus que par le malheur qui les poursuivait, leur procurèrent quelques gourdes. Ces infortunées, dans la suite, payèrent cher cet acte de commisération. La plupart furent recherchées pour avoir témoigné trop d'humanité et furent ou pendues ou noyées. ( 1 )

Le départ de Rigaud fut le signal des proscriptions.

Toussaint avait obtenu sa démission avec la permission de se retirer dans le quartier d'Ennery, où il avait acquis une plantation, et où il vivait depuis sa soumission avec son épouse et une nièce.

---

( 1 ) Pendre une femme créole pour avoir secouru son compatriote malheureux! barbares gallo-corses, ou avait raison, vous ne veniez à Saint-Domingue que pour y détruire la population! le caractère compatissant est tellement le caractère d'une créole qu'au moment où l'heure de notre vengeance a sonné, on a vu ces malheureuses s'exposer à être fusillées, ruinées pour sauver un blanc, lui fournir les vêtemens de son sexe, vendre ses bijoux pour le soustraire au sort qu'il avait mérité, l'embarquer sur un bâtiment neutre, mais refuser de le suivre de peur d'être vendue par lui dans quelques isles neutres. O français! ce dernier trait vous juge, vous ne trouverez plus à Saint-Domingue un être sensible à vos malheurs.

Ses deux fils employés dans l'armée française et qui lui avaient été renvoyés lors des premiers pourparlers, avaient combattu avec leur père et ne jouissaient plus de l'espèce de considération qu'on leur avait accordée pendant la traversée. Embarquer ce chef sur lequel tous avaient les yeux ouverts, aussitôt le départ de Rigaud, eût été agir trop précipitamment; d'ailleurs, les instigations des colons n'avaient pas encore rendu le capitaine-général assez déhonté pour prendre un parti si prononcé. Le gouvernement avait encore des ménagemens à garder.

Leclerc vit alors Dessalines ( 1 ) pour la première fois. Il commençait à se façonner à la cruauté coloniale, et par conséquent avait appris de ses conseils que, pour vaincre à Saint-Domingue deux classes d'hommes réunies pour maintenir la liberté, il fallait les diviser. Il s'attacha donc à mettre la dernière main au projet commencé par Hédouville. ( 2 ) Leclerc flatta Dessalines, le combla d'éloges qu'il prétendit que méritait sa conduite, l'assura qu'il pouvait compter sur la bienveillance spéciale du gouvernement, et que le premier consul, d'après les rapports avantageux qu'il avait faits en sa faveur,

---

( 1 ) Dessalines avait prévu que le désarmement devait nécessairement avoir enlevé beaucoup d'armes aux cultivateurs qui allaient lui devenir à charge, s'il ne les réarmait,

( 2 ) Celui-là ne peut être caractérisé par aucune épithète; son astucieuse scélératesse lui donne cet avantage.

ne tarderait pas à lui déferer une récompense digne de lui. Il use enfin de tous ces lieux communs de politique par lesquels les blancs, et sur-tout les français croient piper les noirs et les jaunes. Dessalines vit à quel homme il avait à faire et se tint sur ses gardes; après donc avoir remercié le capitaine-général, il le supplia de croire que son plus vif désir était de se retirer en France avec toute sa famille, que du reste il s'en remettait aux bonnes intentions du gouvernement auquel il était dévoué pour toujours. » Vous nous êtes trop nécessaire ici, » lui répondit Leclerc: vous ne partirez pour » France qu'avec moi et ce ne sera tout au plus » que dans six mois. Donnez-moi la satisfaction de » vous présenter au premier consul; vous savez qu'il » est mon beau-frère? cette époque est bien tardive, » lui répondit Dessalines; mais je ne veux que vous » obéir. » Soit que Leclerc fut réellement sa dupe, soit qu'il ne le crut pas assez fin pour découvrir le piège qu'il lui était tendu, il commença à lui insinuer que jusques-là il ne lui avait pas été possible de découvrir quels étaient les vrais ennemis du gouvernement français; mais qu'il espérait, par son moyen, d'apprendre quelles gens il fallait combattre pour rétablir le bon ordre et l'harmonie. » Quant » aux colons, dit-il, ils sont si malheureux et ont » si peu d'influence, qu'il n'est pas présumable » qu'ils trouvent leur compte dans les troubles, » ils ont tous leurs familles et leurs biens en France.



« Ne serait-ce pas plutôt aux hommes de couleur  
 » que nous devrions tous nos malheurs? Dessalines  
 sentit toute la conséquence de sa réponse, et la fit  
 dans les vues du capitaine-général: » puisque nous  
 » sommes du même avis, dit ce dernier, je pense  
 » que le seul parti à prendre serait de les exter-  
 » miner tous; mais je suis embarrassé sur le choix  
 » des moyens; les troupes françaises sont tellement  
 » diminuées par les maladies, qu'à peine nous en  
 » reste-t-il assez pour garder nos villes; je serais donc  
 » d'avis que vous levassiez une armée de cinq mille  
 » hommes du pays pour cette expédition qui ne  
 » durera qu'autant de tems que vous voudrez mettre  
 » à la faire. Attendez, ajouta-t-il, je vais vous en  
 » expédier l'ordre, de même que celui de prendre la  
 » quantité d'armes et de munitions qui vous sera  
 » nécessaire. » En effet, il écrivit l'ordre de sa  
 propre main et remit au général Dessalines cinq cents  
 doubles louis pour les frais de cette expédition, en le  
 prévenant qu'il partirait quand il le jugerait à propos.  
 Avant de quitter le Cap, il était de l'intérêt de  
 Dessalines de voir tous les généraux français et de  
 sonder leurs dispositions. Il vit Dugua, chef de  
 l'état major de l'armée, qui, sans doute, mécontent  
 dès-lors du capitaine-général, lui apprit que la 13<sup>e</sup>  
 demi-brigade devait être incorporée comme sapeurs  
 a la garde d'honneur, et qu'il voyait avec peine  
 que les malheureux qui composaient ce corps  
 allaient être sacrifiés. Il n'en fallut pas d'avantage

pour réveiller la sollicitude de Dessalines qui, immédiatement après la visite qu'il venait de faire à Dugua, apprit ce qui venait de se passer aux Gonaïves. Là, Brunet avait reçu des ordres de cantonner dans le voisinage de l'habitation où résidait Toussaint-Louverture, un bataillon de troupes blanches qui journellement commettaient des vols et des dégâts sur les plantations circonvoisines; Toussaint avait menacé de les en punir. Un jour, et ce fut précisément la veille de celui que Dessalines était entré au Cap, ces troupes se transportèrent sur l'habitation de Toussaint et l'insultèrent; poussé à bout par leur insolence, ce général monta à cheval dans le dessein de se plaindre; mais il n'est pas plutôt arrivé aux Gonaïves, qu'un aide de camp de Brunet le saisit et lui garrotte les deux mains. Ce fut dans cet état qu'on embarqua et conduisit au Cap ce malheureux et trop crédule chef dont on ne daigna même pas apprendre les motifs de l'arrestation.

Ce fut le coup de lumière pour Dessalines; il partit sur le champ du Cap dans le dessein de prévenir la 6<sup>e</sup> et les autres demi-brigades qui étaient cantonnées au Haut-du-Cap, à la Petite-Anse et aux environs de la ville. Il se rend d'abord à la Petite-Anse, parle à Pétion qu'il voyait pour la première fois, l'engage à prendre son parti, et va de-là au Haut-du-Cap, où il raconte à Clervaux ce qui se passe, ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, et termine par le prévenir qu'il a tout à craindre  
des

des français si son régiment rentre en ville. Le général Christophe était bien de son avis; mais quelques nuages qui s'étaient élevés entre Clervaux et lui, l'avaient empêché de s'aboucher avec ce général. » Le tems de la désunion est passé, leur » dit Dessalines, et ce n'est que sur les blancs » que doit se porter notre ressentiment; quant à » moi mon parti est déjà pris de mourir leur plus » cruel ennemi; imitez-moi ou vous êtes perdus. Sur ces entrefaites, Clervaux reçoit l'ordre de faire rentrer au Cap la 6<sup>e</sup> demi-brigade; malgré l'avis de Dessalines il obéit; le soir même de ce jour toute la demi-brigade était noyée. Heureusement pour ce général, il avait laissé au Haut-du-Cap, son épouse et ses effets et s'était retiré de la ville sous prétexte de les y faire rentrer. ( 1 ) Ce fut à cette époque qu'on ordonna le désarmement général des cultivateurs et des soldats mécontents, de ceux qui s'étaient retirés dans les campagnes. Ceux du Moustique situé entre le Môle et le Port-de-Paix furent les premiers qui s'insurgerent, parce que le pays qu'ils habitent, couvert de bois et presque inculte, offrait moins d'avantages aux français pour les poursuivre. Dans le même tems la majeure partie des ateliers de Plaisance, situé

---

( 1 ) Ce général portait dans sa soumission au gouvernement français toute la franchise, la confiance et la loyauté qui font la base de son caractère.

dans la commune des Gonaïves se souleva contre les atrocités que les soldats avaient exercées contre eux. On confia donc le commandement de Saint-Marc à Dessalines, qui s'était rendu du Cap à l'Artibonite où il était la sauve-garde des cultivateurs, et on envoya à la poursuite des insurgés, ( 1 ) Brunet, nommé vulgairement *le gendarme de Leclerc* ; Brunet part des Gonaïves, se rend à Plaisance qui en est éloigné de six lieues, y massacre et désarme les cultivateurs qu'il y trouve sans défense, et fait le plus petit rassemblement de ceux qui veulent repousser la force par la force. Il ne trouve pas un innocent dans le quartier de Plaisance ou du Gros-Morne, il en passe une partie au fil de l'épée, et renvoie l'autre aux Gonaïves pour y être exposée à la potence. Ce n'est

---

( 1 ) J'ai toujours cherché à concevoir la conduite de Brunet à l'égard du vertueux général Vernet qui résidait aux Gonaïves depuis le traité du gouverneur. Ce général est le neveu par alliance de Toussaint, il joint à la meilleure judiciaire, la pratique de toutes les vertus militaires et sociales. Son expérience et la confiance de ses compatriotes étaient cependant des raisons assez fortes pour obtenir une faveur du jour. Brunet pensait-il que son âge neutraliserait son courage et son patriotisme ? nos bons citoyens rendent grâce à Brunet de l'avoir épargné, mais Rochambeau qui l'a vu à Vertière, pourra dire à Brunet que le général Vernet s'y est comporté d'une autre manière que n'a fait Brunet aux Cayes, et que les français ont dans sa personne le plus cruel ennemi.

plus que supplices et noyades. Hommes, femmes, enfans, vieillards tous sont des brigands pour Brunet. Quel excès de barbarie et d'injustice ! Le gouvernement ordonne la rentrée sur leurs habitations respectives, de la part des cultivateurs qui exercent le vagabondage dans les villes, et tous ceux que ses agens trouvent dans les campagnes sont inhumainement fusillés ou pendus. Ces exécutions loin d'appaiser l'insurrection, la propageaient et bientôt on fut obligé de demander le général Dessalines, qui partit de Saint-Marc avec les troupes coloniales qu'il commandait. Ce général arrive à Plaisance, y est témoin des cruautés que les français y exercent, et son parti est bientôt pris. Pétion et la 13<sup>e</sup> demi-brigade se trouvait alors à Plaisance, les malheurs communs avaient rapproché ces deux hommes, ils se communiquèrent l'un à l'autre leurs sentimens sur ce qui se passait, et Dessalines crut devoir prévenir Pétion sur les dangers qu'il courait, s'il rentrait au Cap avec sa troupe. Brunet cependant tranquille sur la situation du Gros-Morne et de Plaisance, où il avait laissé des troupes européennes et où il savait que Dessalines était arrivé, poursuivait les rebelles jusqu'au quartier des Pendus, éloigné de trois lieues du Gros-Morne. Dessalines qui, en recevant l'ordre de marcher contre les insurgés, avait demandé des munitions et quinze cens fusils, les faisaient distribuer par ses soldats aux cultivateurs révoltés dont ils recevaient de mauvais fusils. Il

apprit alors la mauvaise position de Brunet. Il envoya à sa poursuite les révoltés, parmi lesquels il mêla quelques anciens soldats qui cernerent si bien Brunet, que celui-ci est obligé de demander du secours à Maurepas qui commandait au Port-de-Paix. Maurepas accourut et n'osa pas plus que Brunet forcer le passage du Gros-Morne aux Gonaïves. Ces deux généraux retournerent donc au Port-de-Paix où ils trouverent d'autres insurgés en possession du grand fort. A la tête de ces révoltés était Capois, jeune homme du caractère le plus entreprenant, actif, d'une bravoure peu commune et ennemi déclaré des français. Il avait été capitaine dans la 9<sup>e</sup> demi-brigade et n'avait pas imité la basse soumission des autres officiers de ce corps.

C'était par des ordres secrets qu'il avait reçus de Dessalines, qu'il avait attaqué et pris le grand fort du Port-de-Paix et fait sortir toutes les munitions qui s'y trouverent. Il n'avait pas jugé à propos de se renfermer dans ce fort, où il aurait pu être bloqué et forcé de soutenir un siège qui l'eût affamé. Il l'avait évacué dès que les forces de Brunet et de Maurepas avaient paru. On s'attend ici à voir Brunet faire dans ses rapports au capitaine-général, la mention la plus honorable du service que venait de lui rendre Maurepas. Ce tigre l'arrêta, et ce malheureux fut noyé dans la rade du Cap avec une partie de sa famille. Maurepas cependant s'était rendu aux français, il avait combattu à la tête de

la 9<sup>e</sup> demi-brigade qu'il commandait, avait désarmé les noirs; mais Maurepas était riche. Il avait, lors de l'arrivée des forces françaises, donné des sommes immenses au général Debelle; Maurepas était criminel parce qu'il était noir, Maurepas devait sous peu être pendu, noyé ou fusillé; les biens de Maurepas devaient être confisqués, autant valait-il que Brunet profitât de cette aubaine qu'un autre, puisqu'il se trouvait sur les lieux. Quelle logique est la votre? ô français!

Pendant que tout ceci se passait au Port-de-Paix, Dessalines réorganisait l'insurrection au Gros Morne et à Plaisance. Dans ces deux quartiers il disposait dans les postes les plus dangereux, de fortes embuscades composées de soldats et de cultivateurs qu'il avait armés, et affectait d'y faire passer des bataillons français qui étaient à Plaisance et au Gros-Morne, compagnie par compagnie. On juge bien que les troupes du pays en venaient bientôt à bout. Il apprend qu'un fort détachement sorti d'Ennery à l'ordre de rentrer aux Gonaïves, il dispose sous la conduite d'un chef de brigade nommé Julien, une embuscade de soixante hommes, qui exécutèrent si bien son ordre, qu'il ne se sauva pas un seul français. Un bataillon de la légion expéditionnaire était à Saint-Michel, celui-ci, fut manqué; il avait déjà reçu ordre de rentrer aux Gonaïves. Ces expéditions furent si bien conduites qu'on ne sut pas positivement aux Gonaïves

par qui elles étaient dirigées. Cependant en rentrant aux Gonaïves, Dessalines rencontra plusieurs femmes qui fuyaient vers les mornes et qui lui apprirent que la ville était en rumeur; s'attendant à chaque moment à voir fondre sur elle une nuée de brigands. Ce général n'avait autour de lui que quelques dragons, et ne voulut pas courir les risques de se faire arrêter comme Toussaint l'avait été. Il parcourut les habitations et se composa bientôt une force de cent cinquante hommes qui l'escortèrent sur l'habitation Georges, distante d'une lieue des Gonaïves. Là, résidaient son épouse et sa famille qu'il voulait sauver. Quelle est sa surprise quand il trouve sa maison entourée par une nombreuse garde? à son aspect les français sont décontenancés, le commandant balbutie une excuse et prétend n'avoir été envoyé que pour garder son épouse, d'après les bruits qui couraient que les brigands menaçaient de fondre sur les Gonaïves. Le général de brigade Vernet conservé commandant de l'arrondissement des Gonaïves, résidait à peu de distance de cette habitation. Cet officier prévenu par le général Dessalines, attendait dans des transes que son absence augmentait de plus en plus, sa rupture avec les français, et n'avait pu s'opposer à ce que la garnison française envoyât une garde qui n'avait pour objet que de protéger l'épouse de son général. Dessalines feignant la colère la plus outrée et fort des soldats qu'avaient recruté les officiers



qu'il avait commis pour cette opération, ordonne à la garde européenne de se retirer. Il se rend lui-même aux Gonaïves et demande le commandant de la place, auquel il jure que s'il ne fait cesser les bruits injurieux qui se débitent contre sa personne il expose sa garnison à être assaillie par ses troupes. Les français rassurés semblent soumis et prêts à le suivre contre les brigands. Dessalines satisfait de leur soumission se retire et médite un coup plus hardi et qui ne manqua que par trop de précipitation. Il ordonne au général de brigade Vernet de faire cantonner le chef de brigade Gabart et la troupe sous ses ordres à une distance raisonnable des Gonaïves, lui défend d'attaquer avant d'en avoir reçu l'ordre. Il prend avec lui quelques compagnies de dragons, se rend à l'Artibonite, résolu d'enlever la Crête-a-Pierrot où étaient renfermés trois cens français, il trouve, comme il l'avait ordonné, trois mille cultivateurs armés, leur ordonne de faire sur le bourg de la Petite-Rivière une fausse attaque, tandis qu'il feindra d'avoir passé au travers d'eux pour porter du secours aux français. Malheureusement les noirs font une attaque réelle et sont repoussés. Dessalines, conservant toute sa présence d'esprit, entre à la tête du petit nombre de dragons qu'il avait emmenés, et feignant d'avoir couru les plus grands dangers, il ordonne au chef de bataillon Andrieux qui commandait la Crête-a-Pierrot de l'évacuer, puisqu'il n'est plus possible

aux français d'y résister. Celui-ci refuse, sous différens prétextes. Déjà le complot est fait pour l'arrêter, il s'appergoit qu'il est suivi par une garde qui se dit envoyée pour son escorte, il l'a dissipée en menaçant de fusiller le premier qui ne se retirera pas; se transporte chez le commandant, et là, somme Andrieux d'avoir à évacuer le fort ou dans une heure sa garnison sera passée au fil de l'épée. Le fort tire le canon d'alarme pour demander du secours à Saint-Marc; trois mille cultivateurs se présentent dans le bourg. Andrieux et sa garnison escaladent les remparts du fort et gagnent la grande route qui mène à Saint-Marc. Sa marche est découverte, il est poursuivi, et à peine une douzaine d'hommes rentrent avec lui à Saint-Marc, d'où le général Fressinet sortait pour lui porter secours. Fressinet à son tour est poursuivi et obligé de se renfermer dans ses murs.

Pendant que Dessalines s'occupe à mettre en sûreté les munitions qu'avaient abandonnées les français à la Crête-à-Pierrot, il instruit le général Vernet de la déroute des français, et le prévient qu'il est tems d'attaquer les Gonaïves avant que la nouvelle de sa révolte n'y soit parvenue.

Le général Vernet était d'avis de faire faire l'attaque de la place par les cultivateurs insurgés, et de faire ensuite entrer la 4<sup>e</sup> demi-brigade commandée par Gabart, sous prétexte d'apporter du secours à la place, et de tomber ensuite sur la garnison. Ce

plan était parfaitement bien conçu, mais il manqua par l'impétuosité naturelle de Gabart ennemi des lenteurs, brûlant du désir de se signaler, Gabart marche à la tête de sa troupe et arrive au moment où les cultivateurs repliaient. Les remparts étaient encore bordés par les français qui crièrent qui vive! au nom de troisième bataillon de la 5<sup>e</sup> légère que portait la 4<sup>e</sup> coloniale, les portes sont ouvertes à Gabart. Sa troupe allait entrer, lorsqu'un capitaine de grenadiers (Victor) s'écrie: nous sommes vos ennemis, tirez, nous allons faire feu. Les français toujours en bataille font feu sur la 4<sup>e</sup> qui ne pouvait rien contre les remparts qui couvraient l'ennemi. Nos troupes prennent le parti de la retraite.

Le général Dessalines arrivait alors: il avait marché toute la nuit; accablé de fatigues, il s'était étendu dans le grand chemin où à peine il prenait quelque repos, que le bruit du canon l'avait réveillé.

A sa présence, les troupes jettent leur cri accoutumé. Le général Dessalines est avec nous, le général Dessalines arrive.

Dessalines ordonne l'assaut, les français que la frayeur saisit, désertent la place et gagnent précipitamment le bord de mer. Nos troupes sont déjà dans la place et chargent l'ennemi qui s'adosse contre un fort qui garantissait la rade, en attendant que les canots viennent à son secours; bientôt il gagne le large tirant à peine quelques coups de fusils sur nos troupes rangées en bataille sur le rivage.

Le lendemain, les français quittent les Gonaïves.

Après ce qui s'était passé à la Petite-Rivière et aux Gonaïves, les français ne doutèrent plus de la révolte de Dessalines; cependant le général français, Quentin, qui commandait à Saint-Marc, prit le parti de lui écrire. Il lui manda que des bruits auxquels il ne pouvait ajouter foi, lui apprenaient qu'il avait levé l'étendart de la révolte contre le gouvernement français, mais qu'il le connaissait trop pour le soupçonner capable d'une conduite aussi opposée à ses intérêts et à ceux de ses troupes.

J'ai arboré l'étendart de la révolte, répondit Dessalines, parce qu'il est tems d'apprendre aux français qu'ils sont des monstres que cette terre dévore trop lentement pour le bonheur de l'humanité. J'ai pris la Petite-Rivière et les Gonaïves; demain je marche contre Saint-Marc.

Il tint sa promesse, et parut le lendemain devant Saint-Marc. Personne mieux que lui, ne savait manier les troupes noires et les conduire au feu; il le savait, et donnait toujours la meilleure partie de ses troupes de ligne à ceux de ses officiers auxquels il confiait une expédition. Lorsqu'il se présenta devant Saint-Marc, sa force n'était composée que de la garde nationale de l'Artibonite, qu'il avait armée à la hâte, troupe sur laquelle il comptait peu, mais qu'il voulait aguerrir en la faisant combattre en rase campagne. Pendant les huit jours que dura le siège de Saint-Marc, Quentin fit deux sorties où il fut

repoussé par le petit nombre de troupes tirées de la 4<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup>; mais la garde nationale secondant peu la troupe de ligne, Dessalines, profita d'un tems favorable, leva le siège, décidé à ne plus marcher à l'ennemi qu'après avoir réorganisé ses troupes en régimens. Il se retira à l'Artibonite dans ce dessein.

La terreur qu'avait inspiré le nom français, régnait encore dans les campagnes, les anciens soldats et les cultivateurs ne sortaient pas encore de leurs retraites; Dessalines avait peu de munitions, il prend la résolution la plus patriotique, ne balance pas entre le salut public et la mort de quelques lâches; il ordonne que de nombreuses patrouilles parcourent la plaine et les mornes pour y rassembler les hommes en état de porter les armes, fait faire feu sur tous ceux qui se refusent à marcher, et parvient, en moins de huit jours, à former quatre demi-brigades qu'il exerce tous les jours au maniement des armes.

Ce fut en ce tems que le capitaine-général Leclerc, qui avait tout à craindre de la défection des troupes du pays, campées près du cap, résolut de les chasser après avoir tout tenté pour les ramener au parti du gouvernement.

On les attaqua la première fois, mais infructueusement; elles furent repoussées à la seconde affaire, emportant leurs canons qu'elles ne pouvaient plus tirer faute de munitions. Pétion qui sentait tout l'embaras de sa position et de celle de sa troupe, résolut de se joindre au général Dessalines, qu'il regardait comme le gé-

néral en chef depuis l'embarquement de Toussaint-Louverture. Il n'en était pas de même de tous les chefs qui, dans une calamité semblable, prêtaient à l'émotion du commandement une oreille assez complaisante pour s'abuser sur les résultats qu'entraînerait le choix d'un chef, autre que Dessalines.

D'ailleurs Dessalines possédait seul ce qu'on pouvait appeller la force armée; lui seul encore était capable de discipliner des hommes qui déjà terrorisés par les supplices et les noyades, ne savaient plus que combattre dans les bois, où ils se défendaient en cherchant à vendre cher une vie pleine d'amertumes et d'opprobres, et qui ne survivaient à la liberté que pour se venger.

Toutes ces considérations jointes au peu d'ensemble et d'accord qui régnaient dans les troupes nouvellement soulevées, engagèrent Pétion à se réunir aux forces commandées par Dessalines.

Par une suite de l'ambition qui dévorait déjà les commandans de l'insurrection du nord, plusieurs d'entre eux avaient fait scission avec les généraux Christophe et Clervaux; les malheureux se divisaient avant d'avoir pu se réunir.

Les congos et presque la généralité des noirs de Guinée, étaient maîtres des quartiers de la Grande-Rivière, du Dondon et de la Marmelade, et disposés à combattre également les troupes du pays qui venaient d'abandonner les français, et les français eux mêmes. Pétion n'ignorait pas qu'il aurait

à combattre ce parti qui prétendait avoir à sa tête le seul général en chef. ( 1 )

Pétion avait peu ou presque point de munitions, le danger pressait, s'il tardait, il pouvait essuyer une sortie de la part des français et se trouver cerné dans sa retraite, il fit route pour l'ouest et après quelques combats qu'il essuya, il pénétra aux Gonaïves et se réunit à Dessalines.

Christophe et Clervaux restèrent dans le nord et soutinrent avec une constance admirable les efforts des français et des congos réunis contre leurs troupes.

Ce fut en ce tems que mourut le capitaine-général Leclerc. J'ignore comme tant d'autres de quel genre de mort il mourut. Il s'était trouvé à la seconde sortie contre Christophe et Clervaux, au Haut-du-Cap, où l'on prétend qu'il fut atteint d'une balle. Les uns attribuent sa mort à la maladie, d'autres la mettent sur le compte de l'ambition du premier consul qui aspirait pour sa soeur à une alliance plus relevée que celle du neveu de Musquinet de la Plagne, pendu en effigie pour vols. Il importait à l'humanité que le nombre des tirans diminuât, et sa disparition ou sa mort fut un bien.

Quel monstre lui succéda ! mais n'anticipons pas.

( 1 ) Ils prétendaient avoir à leur tête le seul général en chef, et Sans-sonci, Noël, Jacques Tollier chefs de bandes, se disputaient entr'eux ce titre.

Dugua, chef de l'état major général, mort empoisonné, Debelle ainsi qu'une foule d'officiers généraux disparus; Fréron, envoyé sous-préfet aux Cayes, ( 1 ) empoisonné par les colons parce qu'il était juste et n'entendait rien ou ne voulait rien entendre au système à la mode; Benezech, préfet colonial, empoisonné, tout le parti du beau-frère anéanti depuis sa mort; Boudet, le renard, le roué par excellence, celui des généraux français qui fit le moins de mal ( parce qu'il avait déterré dès le commencement l'argent qu'il voulait avoir ) partant pour France et se souciant peu de revenir dans un pays où il n'y avait plus, comme il le disait à son départ, que des coups à gagner. Salm, renvoyé parce qu'il volait sans partager avec qui que ce soit, Hardy, mort peu re-

---

( 1 ) Fréron aurait préservé le département du sud des horreurs qu'y ont exercées Laplume et Consors. Les colons le savaient bien et l'ont empoisonné sur l'habitation Bourjoly, dans la plaine des Cayes. Cet ex-représentant à la convention nationale de France, est un exemple des vicissitudes de la fortune. Il avait été le protecteur, l'ami et allait devenir le beau-frère des Bonaparte en l'an 4, et ne se trouvait plus en l'an 10 que le très-subalterne sous-tyran sous les ordres du vil proconsul qui avait épousé sa maîtresse de Marseille, la princesse Paulette Borghese. Les lettres de ce sous-préfet, celles de Lucien Bonaparte, du général Lapoype et de Paulette veuve Leclerc, que je rapporte à la fin de ces mémoires, exerceront d'une manière plaisante les réflexions du lecteur.



gretté parce qu'il voulait ou prolonger la guerre, ou épargner le sang, en conseillant publiquement aux noirs de fuir le séjour des villes, Martial Besse, mulâtre, venu avec les français, embarqué forcément après une expédition où il ramena par la persuasion les cultivateurs de l'isle de la Tortue, qu'on voulait exterminer; les campagnes habitées par les cultivateurs, et les troupes du pays en armes, les villes n'offrant plus que le dégoûtant spectacle d'un hôpital général et dont la terreur avait fait autant de cimetières, l'insurrection presque générale, les rênes du gouvernement tellement relâchées que les révoltés recevaient des sous-tyrans, des marins et des militaires qu'on ne payait pas, la poudre, les armes et les munitions dont ils avaient besoin, des commandans français brâmant après leur retour dans leur patrie, et livrant ou désertant leurs postes au premier feu de l'ennemi; les négocians appauvris par les emprunts du gouvernement et sans crédit parce que des généraux accaparaient toutes les affaires et saisissaient la pénurie des denrées qui entraient du dehors dans les villes, les préposés d'administration dilapidant à l'envi les finances, enfin nègres, mulâtres et blanc, soldats, généraux, administrateurs, français, polonais, espagnols et l'isle entière maudissant et votre nom et la mémoire de l'époux que vous m'avez donné, voila ce qu'a produit à Saint-Domingue votre expédition, aura pu dire au premier brigand

de l'Europe, Paulette Bonaparte, apportant les restes de son infâme époux, accompagnée de tous ses partisans couverts des débris des milliers de victimes couchées sous la hache des licteurs du proconsul de Saint-Domingue.

Vous savez ce qu'a valu la curée, les renards sont avec moi rentrés en France, mais j'ai laissé les tigres à Saint-Domingue.

Après la mort de Leclerc, Daure, préfet colonial qui avait remplacé Benezecb, vint pendant quelques jours le gouvernail de la barque dont chacun avait enlevé une pièce, et la remit à Rochambeau.

Il faut que je m'arrête ici... je vais produire en scène un monstre d'une nature si extraordinaire que j'ai besoin de me recueillir pour ne pas être accusé de franchir les bornes de l'impartialité la plus sévère, en lui donnant les véritables couleurs.

Daure était plus fait pour ramener les esprits, il avait des talens et plus de mœurs que Rochambeau, il n'aimait pas le sang et en épargnant celui des noirs, il eut rendu ceux-ci plus avarés de celui de ses compatriotes.

Rochambeau, depuis long tems désigné par les colons et la masse des propriétaires comme le seul général capable de sauver la colonie, par les connaissances locales qu'il avait acquises, saccada le gouvernement, lorsqu'il en eut pris les rênes, et ne se donna pas la peine de ramener des esprits  
aigris.

aigris, mais qui pouvaient espérer un changement plus heureux depuis la mort de Leclerc.

Ce fut à son avènement au consulat provisoire où l'appelaient tous les intéressés à l'ancien système, que Saint-Domingue devint une forêt de gibets, que les vaisseaux devinrent des geôles, que les cadavres des français, que la justice divine moissonnait par la main impartiale de l'épidémie, furent confondus avec ceux des noirs sacrifiés au système atroce de la dépopulation.

Ce fut sous le gouvernement de ce monstre inconcevable dans sa cruauté, que le sang des noirs et des jaunes paraissait réjaillir sur les satellites du gouvernement français.

Au Cap, chaque jour on voyait traîner au supplice quelques centaines de noirs et de mulâtres restés paisibles en ville, et qui étaient toujours accusés de complicité avec les rebelles du dehors, s'ils possédaient quelques propriétés. Chaque jour aussi, nègres et mulâtres, contemplaient avec une satisfaction vengeresse, quinze ou vingt voitures traînant non hors des portes, mais dans le cimetière *intra muros*, les corps de leurs bourreaux que le climat dévorait. On vit de ces malheureux chanter en allant aux gibets et se consoler de la dureté de leur sort, par la mort de leurs oppresseurs on leur ôta cette consolation

et bientôt les européens malades furent évacués à l'isle de la Tortue ( 1 ) c'était là où les attendait la vengeance.

Au Port-au-Prince, Lavalette avait succédé à Rochambeau, et suivait si exactement les instructions de celui-ci qu'il fut conservé jusqu'à la fin. Aux Cayes, *le bon, le sensible* Desbureaux n'était pas en réalité le commandant du département du sud, mais n'y avait été envoyé que pour transmettre à Laplume les ordres sanguinaires de Rochambeau, et en surveiller l'exécution.

A Jérémie, Darbois ( 2 ) secondait trop puis-

---

( 1 ) Capois médite une expédition contre l'isle de la Tortue, il y a du Petit-Saint-Louis où il commande trois lieues de canal à traverser, il n'a que de faibles canots. Il y envoie deux espions, puis cent hommes qui enlevèrent tous les postes que les français avaient dans cette isle, en moins de dix jours. Un vaisseau vient au secours des français, la troupe de Capois commandée par l'intelligent chef de bataillon Vincent Louis a le tems d'égorger tous les malades et une quantité considérable de blancs, fait traverser le canal à toutes les femmes qui furent trouvées à la Tortue.

Capois, malgré le vaisseau qui croisait devant l'isle, fait parvenir de l'eau et des vivres à sa troupe, et quand il présume que la population blanche de la Tortue est détruite, il rassemble tous les canots qu'il possède et rappelle sa troupe. Cette expédition seule mérite par sa hardiesse la réputation que le général Capois s'est acquise par tant d'autres traits qui l'immortalisent.

( 2 ) Darbois est le premier qui ait jetté dans un fourneau

samment les vues du gouvernement, pour qu'on songeat à le relever.

A Saint-Marc, les commandans se succédaient rapidement comme s'ils eussent tous voulu fuir ce lieu, jadis la demeure de Dessalines.

▲ Jacmel, commandait un créole ( 1 ) espèce de spadassin, homme grossier et plus propre à être un de ces soutiens des maisons publiques qu'à commander à des troupes.

Au Môle, Latouche-Tréville régnait sur la marine, demandait des grades pour des lieutenans et des enseignes qui n'avaient pas le courage de combattre les barges ou pour mieux dire les pirogues des noirs qui communiquaient des Gonaïves à l'Anse-à-Veau, et de-là à Jérémie. Là, ce chef des goëles flottantes, aussi crapuleux dans ses goûts que dans sa vie, torturait ou faisait torturer par la canaille maritime à ses ordres, les malheureux noirs ou jaunes constitués prisonniers à bord de ces bastilles républicaines, où telle mère, telle épouse croyait avoir nourri son fils ou son époux depuis trois mois, tandis que l'infortuné avait été noyé le jour même de son embarquement.

---

quinze noirs ou mulâtres. Ce fait est trop connu pour être revoué en doute : un individu échappé à ce cruel auto-da-fé, existe encore à Jérémie.

( 2 ) Pageot créole blanc, l'être le plus insignifiant, renvoyé pour commander à Saint-Domingue, on ne sait comment ni pourquoi.

Delpech commandait toujours au Petit-Goave sous les ordres de Pageot. Les villes que je viens de nommer étaient à peu près les seules de quelque importance que les français voulussent conserver, et encore n'était-ce que par le concours des gardes nationales tous noirs ou jaunes, qu'on parvenait à y faire régner une ombre de police.

Rochambeau donna tous ses soins à l'organisation du corps de la gendarmerie que la mort de Leclerc avait laissé imparfaite. Il fut arrêté que ce corps serait composé d'un tiers d'européens et de deux tiers de noirs et de jaunes anciennement libres ou pour mieux dire qui n'étaient pas esclaves. Les bâtimens caboteurs ne pouvaient plus être commandés par des noirs ou des mulâtres, l'équipage de ces bâtimens ne pouvait avoir qu'un tiers d'hommes du pays. ( 1 )

Nul ne pouvait être gérant, procureur ou économe d'une habitation, s'il n'était européen. ( 2 )

Tout nègre ou mulâtre qui était esclave avant la révolution rentrait sous les loix de son maître qui le louait et en tirait le parti qu'il voulait. ( 3 )

---

( 1 ) Cet arrêté était très-prudent, puisque ces bâtimens n'étaient destinés qu'à noyer les noirs et les jaunes.

( 2 ) Les blancs ne prétendaient plus payer le quart des denrées dû aux cultivateurs, et il était à craindre qu'un noir ou un homme de couleur ne leur fit ouvrir les yeux sur leurs intérêts.

( 3 ) On vit alors la femme d'un officier général, celles

L'ancien régime enfin était réorganisé.

Le gouvernement s'aperçut qu'il était ridicule que les ci-devant esclaves rentrassent sous la domination de leurs maîtres, tandis que la majeure partie des officiers qui avaient servi sous Toussaint et Rigaud, et qui étaient restés fidèles aux français, portaient les décorations militaires. Il fut décidé que tous ces officiers se rassembleraient dans les villes capitales des départemens où ils se trouvaient, et formeraient des compagnies appelées d'élite.

Ces compagnies furent formées pour la garde des généraux qui avaient la bassesse de souffrir qu'un chef de bataillon, un capitaine couverts de blessures qu'ils avaient reçues en combattant contre les anglais, montassent la garde devant leurs portes avec leurs décorations et le fusil du soldat.

Ces arrêtés du préjugé écrasèrent tellement quelques uns de ces chefs, qu'il s'en trouva qui se crurent trop heureux de rentrer sous les ordres de leurs maîtres ou de fuir en pays étrangers. ( 1 )

de plusieurs officiers supérieurs obligées de donner à leurs ci-devant maîtres, jusqu'à quatre cens portugaises pour se racheter et ne pas tomber dans l'humiliante situation de servir une maîtresse arrogante, qui, souvent n'ayant pas une chemise, refusait de recevoir l'argent de sa prétendue esclave.

( 1 ) Aux Cayes, un jeune homme de couleur nommé Hilaire Marmande, du régiment de Faubert, se trouva dans ce premier cas, et rentra au service d'un de ces forcenés appelé Didier, né en Lorraine, devenu l'oracle des officiers de marine, et surtout de

Le nègre ou le mulâtre qui s'était cru libre depuis douze ans, parce que depuis douze ans il combattait pour sa liberté, se voyait dépouillé de la propriété que son industrie lui avait acquise, qu'il avait améliorée en y répandant ses sueurs. Sa propriété devenait, sans autre forme de procès, celle de son maître, ou revenait au vendeur, sans que celui-ci fut tenu à aucun dédommagement, à aucune remise.

La police des villes était dictée et dirigée par

---

Willaumez qui protégeait son habitation située sur le rivage de la mer. Ce Willaumez et un certain Deperrone, commandant l'Atarépide, recevaient des cadeaux conséquens de Didier qui s'était mésallié en épousant une femme de couleur; mais qui rougissait de son état, et recevaient à leurs bords ou les noirs que cet habitant voulait vendre ou les révolutionnaires qu'il craignait. Il a depuis été assassiné sur l'Isle-à-Vache où il occupait ses prétendus esclaves à faire des bois, et ni la surveillance, de Willaumez qui commandait alors la rade des Cayes sur la Surveillante, ni sa confiance aux fidèles noirs dont il armait sa barque, n'ont pu empêcher qu'il ne subit le sort qu'il avait mérité.

Dans cette même ville un pharmacien, nommé Sénéchal avait reçu d'un domestique qui l'avait servi fidèlement, une somme de vingt-cinq portugaises pour sa liberté. Ce domestique fut conseillé de prendre ses sûretés et d'obtenir de Sénéchal une quittance anti-datée; Sénéchal alla trouver le conseil et lui dit: Adonis (c'était le nom du serviteur) m'a toujours fidèlement servi, mais il a connu la liberté, il sera pendu comme les autres; c'est toujours vingt-cinq portugaises de gagnées.



des gens de la réputation la plus véreuse, par des tripotiers tous rançonneurs des commandans militaires, des sous-préfets et des généraux. ( 1 )

Les arrestations, les visites domiciliaires qui ne se faisaient que de nuit, étaient faites par des capitaines de gendarmerie qui s'emparaient de tous les meubles et effets de la personne arrêtée et toujours aussi de celles chez lesquelles les infortunés étaient arrêtés. Arrêter, noyer ou pendre signifiaient la même chose. Ces barbares avaient créé un nouveau vocabulaire. Noyer deux cens individus, c'était un coup de filet national, pendre, c'était monter en grade, être dévoré par les chiens, c'était descendre dans l'arène, fusiller, c'était laver la figure avec du plomb et brûler enfin, c'était opérer chaudement.

Quel horrible langage! et c'était contre des gens qu'ils méprisaient, que leur barbarie s'ingéniait à faire de l'esprit. O français! vous ne serez bientôt que les seuls esclaves de la terre.

Rochambeau ou les tyrans en sous ordre sanctionnaient par leur silence ou leur approbation ces actes de la tyrannie la plus révoltante et croyaient sauver le pays. ( 2 )

---

( 1 ) Un nègre ou un mulâtre devait-il à un blanc? il payait sur le champ parce qu'on l'eut noyé; le blanc devait-il? il ne payait pas, parce qu'il eut fait noyer le créancier noir ou jaune qui eut été assez hardi que de lui intenter un procès.

( 2 ) Jamais on ne décerna tant de récompenses militaires.

Cependant les plus fins parmi les colons profitaient des dispositions liberticides du gouvernement, pour embarquer la majeure partie de leurs ateliers, qu'ils faisaient passer aux isles neutres. Plusieurs les déposaient sur des islets voisins des ports, sous prétexte de faire du bois, mais c'était pour les trouver au besoin.

Cette rigueur de la part d'un gouvernement contre lequel les hommes du pays étaient d'autant plus en garde que les colons chantaient hautement les éloges de Rochambeau, loin de réfréner les mécontents, donna lieu à une insurrection générale.

Pilote tant prôné, tenez bien le gouvernail; la tourmente sera terrible.

Dessalines était parvenu à organiser ses troupes et à les augmenter du nombre de tous les malheureux que la tyrannie chassait des villes, mais il avait peu de munitions. Dans plusieurs occasions où il fallait tomber sur l'ennemi, il avait été réduit à dix paquets de cartouches. C'était dans ces momens que son génie lui faisait trouver des ressources et de l'encouragement dans le sein de la pénurie même. Il parcourait les rangs, choisissait

---

que sous le gouvernement de ce tygre; le bulletin officiel de l'armée annonçait chaque jour qu'un sabre d'honneur, un fusil d'honneur, avaient été accordés à tels et tels. . . . . et pour quelle action? grand dieu! pour avoir noyé, pendu ou fait dévorer par les chiens, des hommes qui voulaient être libres.

les anciens militaires dont la témérité lui était connue, donnait deux cartouches à chacun, en les exhortant d'aller vider la giberne d'un blanc. C'est ainsi que l'homme fait pour commander, sait tirer parti de la gêne et faire un point d'honneur d'un acte de nécessité.

La 13<sup>e</sup> demi-brigade l'avait joint et brûlait de porter l'insurrection dans le sud d'où elle était exilée depuis long-tems. Dessalines profite de la bonne disposition de ce corps, et juge nécessaire de balayer le Mirebalais et le Cul-de-Sac, pour lui laisser libre le passage du sud.

Il laisse peu de monde à l'Artibonite et porte toute sa force au Mirebalais, détruit les troupes blanches dans ce quartier, parait tout à coup dans la riche plaine du Cul-de-Sac et force les troupes européennes à se renfermer dans les postes ou block-haousses qu'ils ont construits sur diverses habitations. Son expérience, les combats qu'il avait livrés depuis le commencement de la révolution, lui avaient appris que rien n'est plus fait pour intimider son ennemi que le feu; tout à coup la plaine, les montagnes, tout n'offre au Port-au-Prince épouvanté que l'image d'une incendie générale. Sucreries, caféyères, cotoneries, tout devient la proie des flammes et les colons consternés apprennent en gemissant que Rochambeau n'a pas plus arrêté ce fléau que celui de la guerre qu'il n'a fait que rallumer.

Quelles leçons terribles pour les seuls habitans qui eussent osé écrire, pour demander que la nomination de Rochambeau fut confirmée par le premier consul. ( 1 )

Cette expédition nous coûta, à la vérité, du monde, le chef de brigade Gabart alors général y fut dangereusement blessé, mais nous ayons la clef du sud.

Avant de jeter des troupes dans cette partie, Dessalines voulut connaître la situation de ce département et l'esprit des habitans.

Le Petit-Goave, dernière commune de l'ouest, avait été pris sur les français par la courageuse résolution du jeune Lamarre, de Robert Desmarrattes et d'une poignée de jeunes gens que les injustices du gouvernement révoltaient. Delpech avait été embarqué et envoyé en France. ( 2 )

Le pont de Miragoane, limite du département du sud, était gardé par quelques compagnies de

( 1 ) Le vœu de ces habitans est exprimé dans une adresse, qu'on a déjà publiée. Lecteurs, lisez cette adresse et plaignez ensuite ces habitans si vous les trouvez à plaindre. *Rancæ regem petentes.*

( 2 ) Brouard père, séxagénaire donna dans cette occasion la preuve de la plus grande fermeté et l'exemple aux jeunes gens; il s'enferme dans le fort où est Lamarre, et armé d'un fusil, il est le dernier à cesser de tirer. La famille de ce vieillard était poursuivie avec un acharnement que la cruauté seule peut concevoir.

la 90<sup>e</sup> demi-brigade et par quelques détachemens d'hommes de couleur et de noirs connus sous la dénomination de chasseurs créoles. ( 1 )

Aux Cayes, la tuerie était journalière. On venait d'y pendre le commandant du Petit-Trou, jeune homme de couleur, et Bardet le même qui pour prix de son attachement pour les français, de chef de bataillon avait été envoyé capitaine de gendarmerie au même endroit, fut noyé dans la rade des Cayes. ( 2 )

Là, commandait Berger, le loup cervier de la partie du sud; ce monstre digne émule de Darbois noyait impitoyablement et sans distinction tout ce qui n'était pas blanc. ( 3 )

Desbureaux avait été rappelé, il était trop humain et les habitans blancs voulaient du sang et des noyades. ( 4 )

---

( 1 ) Ces compagnies étaient de l'invention de Rochambeau qui sentait mieux que Leclerc, que les blancs ne peuvent comme les naturels du pays, résister aux fatigues de la marche dans les montagnes.

( 2 ) Bardet fut récompensé comme Maurepas; fiez-vous aux français, adorateurs des blancs!

( 3 ) Si chaque ville de Saint-Domingue eut eu un pareil commandant, l'isle était dépeuplée en vingt quatre heures. Inventeurs d'instrumens et de genres de supplices, français ingénieux, je vous défie d'en trouver d'assez cruels pour être proportionnés aux crimes qu'a commis cet antropophage.

( 4 ) La vérité menace de mettre ces mémoires au nombre de ces écrits stylés par une main vénale, si je ne rends à

Lassé de tant d'horreurs, les insurrections prirent tout à coup dans le département. Nouvel aliment à la férocité européenne. On sut dans plusieurs occasions faire de Laplume et de Nérette, les assassins de leurs compatriotes. Ces deux chefs revêtus de la puissance suprême dans ce département, fiers alors de n'y être sous les ordres d'aucun des généraux européens, et voulant justifier la confiance qu'une politique infernale leur accordait, auraient exterminé leur propres troupes pour obtenir une lettre de félicitation de Donatien Rochambeau. ( 1 )

Vingt deux officiers de ceux qu'on avait décorés du nom d'officiers d'élite, venaient d'être noyés

---

ce digne et estimable général l'hommage dû à son humanité, à sa modération et à son aversion pour toutes les mesures du gouvernement qui tendaient à verser du sang. Mêmes de mes compatriotes assassinés aux Cayes, Desbureaux vous plaignait sans pouvoir vous sauver. Vous ne l'accuserez pas.

( 1 ) Nérette sur-tout que l'idée d'aller en France, et d'y jouer un rôle par ses richesses, transportait au troisième ciel, eut pendu de ses mains son propre père. Il montrait à chaque courrier avec une complaisance fastueuse, les lettres qu'il recevait de Rochambeau; honneur que lui a valu l'assassinat du jeune Charlemagne Herard, qu'il fit fusiller sur la place d'Aquin. Qu'avait fait ce jeune-homme? Il avait répondu à un certain Lamotte, blanc, qui le menaçait de se venger de quelques frasques de jeune-homme: votre règne peut finir comme le nôtre.

dans la rade de Saint-Louis, par ordre de Nérette et de Laplume ( 1 )

Les flots rapportaient tous les jours sur le ri-

---

( 1 ) J'étais allé à bord de la frégate la Clorinde en station à Saint-Louis, lorsque ces malheureux y arrivèrent. De ce nombre était le commandant de la place Moulin; l'honnête monsieur Lebozec qui commandait la frégate, les reçut avec son humanité ordinaire, mais les ordres étant qu'ils fussent mis au secret, on les enchaina au fond de cale.

Quelques jours après leur arrestation Laplume et Nérette étaient au cordon où ils tremblaient que les insurgés ne vinssent fondre sur leur arrondissement. Berger dépêche Kerpoisson, lieutenant du port aux Cayes, avec ordre de noyer dix-neuf prisonniers qui doivent être à bord de la Clorinde, sans les désigner nominativement. Kerpoisson arrive et présente son ordre: » J'ai reçu vingt-deux prisonniers de monsieur Lebozec; lesquels demandez-vous? » Tous, répond » précipitamment le bourreau, et surtout Lefranc ( celui-ci n'était pas compris dans l'ordre, mais c'était un ancien colonel, ci-devant commandant à Saint-Louis, que tous les blancs sans en excepter un poursuivaient depuis long-tems. ) » Je ne suis pas un bourreau, répond Lebozec, je ne me » joue pas de la vie de mes semblables, allez prendre de » nouveaux ordres qui m'indiquent les personnes qu'on de- » mande, et je vous les remettrai; quant à Lefranc, il est ici » par les ordres du général Laplume, et je ne le remettrai » qu'à son ordre.

Kerpoisson à peine sorti de la rade noya toutes ces victimes avec la précaution de leur faire respirer du souffce.

Au retour de Laplume, Lefranc eut son tour, et donna la meilleure partie de son argent à Kerpoisson, qui l'assura qu'il le mettrait à bord d'un bâtiment qui portait sa famille à Curacao.

vage, les cadavres des malheureux qu'on ne voulait pas pendre parce qu'on leur supposait de l'influence. Les barbares! ils mettaient de la lâcheté jusques dans leurs exécutions.

Les Cayes allaient dévorer la population du sud, s'il ne se fut trouvé au Port-Salut un de ces hommes faits pour représenter la divinité sur la terre, c'était le brave Férou, officier sans ambition, plein de courage et distingué par toutes les vertus qui caractérisent le vrai, l'honnête militaire. Les français jugeant par le caractère doux de cet officier, qu'il pouvait être réservé pour les dernières expéditions ( car tous les anciens militaires devaient être préférablement à tous autres exécutés ) lui avaient conservé l'ombre du commandement aux Côteaux. Il avait crié aux armes, à la vue des cadavres qui venaient journellement échouer sur la plage comme s'ils accusaient la faiblesse de leurs compatriotes.

A la voix de ce militaire que tous les jeunes gens portaient dans leurs cœurs, tous avaient volé, et déjà une partie de la belle plaine du Fond était révoltée, les blancs ne pouvaient plus y paraître. Plusieurs qui avaient été assez hardis pour se transporter sur leurs habitations avaient péri par la main de leurs cultivateurs. Tout paraissait perdu si Férou était secondé.

Dessalines, à cette nouvelle, vit qu'il était tems de seconder les efforts des révoltes du sud, et envoya à leur secours la 13<sup>e</sup> demi-brigade, sous



les ordres de Nicolas Geffrard, ancien colonel sous le gouvernement de Rigaud, officier joignant à la valeur la plus prononcée un esprit d'ordre, de discipline qui était nécessaire pour contenir des troupes qui rentraient dans leurs foyers, après une si longue absence, et qui y portaient le ressentiment des peines que leur avaient fait essuyer les colons du sud.

( 1 ) Geffrard eut à surmonter les mêmes obstacles qu'avait trouvés Pétion à la Marmelade.

L'amour-Dérance, noir africain ( 2 ) était campé dans les montagnes de Jacmel et les rassemblemens à

( 1 ) Ce militaire avait été colonel de la 4<sup>e</sup> demi-brigade du sud: à l'invasion de ce département par les troupes du nord, il s'était retiré à l'isle de Cuba, d'ou il était rentré à Saint-Domingue, lors que Leclerc y envoya prendre les personnes qui s'y étaient retirées après la guerre du sud.

Quand on déporta Rigaud on n'épargna pas les perquisitions pour arrêter Geffrard, mais il eut le bonheur d'échapper aux tyrans,

( 2 ) Sous les ordres de ce chef noir, commandait Cangé, général de brigade qui, dans les troubles du sud où il servait, avait dû son salut au général Dessalines qui l'avait reçu comme simple grenadier dans son régiment.

Lorsque les troupes du pays se révolterent contre le gouvernement français, Cangé avait facilement obtenu de son général la permission de passer au Petit-Goave, son quartier où il avait la plus grande influence, pour y soulever les mécontents. Il avait réussi; mais la faction de L'amour-Dérance s'étant trouvée plus forte que son parti, il sut sagement temporiser, quoiqu'il brûlat d'envie de se joindre au général Dessalines, et il parvint par une feinte condescendance aux

la tête desquels il se trouvait, s'étendaient jusqu'à Léogane et au Petit-Goave.

Adonné à toutes les superstitions des africains, cet homme était parvenu à se faire nommer par eux général en chef. Il avait assassiné un noir créole, ( Michel Celle, homme droit, et qui ne combattait que pour la liberté ) et égorgeait, comme les chefs noirs du nord, indistinctement ceux qui lui tombaient entre les mains.

Geffrard passa et signala son entrée dans son pays par la prise de l'Anse-à-Veau, à laquelle contribua beaucoup le chef de brigade Jean-Louis-François; ( 1 ) mais l'avidité pour le pillage, le désordre inséparable d'une expédition faite si promptement obligèrent Geffrard de replier au de-là du pont de

ordres de L'amour, à préserver les hommes de couleur comme lui et les noirs créoles de l'extermination des africains.

Il est peu d'hommes qui se fussent tirés aussi heureusement d'une position aussi critique que l'était la sienne et il lui a fallu la politique la plus adroite pour ne donner aucune prise sur lui de la part d'un homme aussi soupçonneux que L'amour-Dérance.

L'approche des troupes que conduisit bientôt Dessalines vers les quartiers où commandait L'amour, donna à Cangé l'occasion d'abandonner le parti dans lequel il n'était retenu que par l'intérêt qu'il portait à ses frères, et de contribuer dans la suite à la conquête des places de l'ouest et du sud. ( On peut voir la part qu'a eu ce général à la prise du Port-au-Prince, dans le journal imprimé de cette campagne )

( 1 ) Ce fut à la sage opiniâtreté de ce chef de bataillon que Pétion dut son salut au Haut-du-Cap. Clauzel qui y com-

Miragoane,

Miragoane, toutes les forces du département s'étaient réunies contre lui.

Dessalines apprend qu'il a retrogradé, lui envoie de nouvelles forces et l'ordre de lui écrire de la plaine des Cayes; Geffrard change ses dispositions, traverse les montagnes du Rochelois, y incendie tous les établissemens, se répand dans la plaine d'Aquin, tombe sur cette ville en plein jour y fait un carnage de tous les blancs, l'incendie et pénètre par les hauteurs de Cavaillon qu'il brûle. En peu de jours il est dans la plaine, et fait sa jonction avec Férou.

Sarrasin et Darbois étaient à Jérémie. Le premier voulut entrer aux Cayes à la tête de sept cens hommes qu'il menait au secours de Laplume; à peine il y entre avec le tiers de ses troupes, à peine Laplume peut-il le dégager à Torbec où il reste bloqué avec la 14<sup>e</sup> légère. Darbois sorti aussi de Jérémie crut

---

mandait avait ordre de l'arrêter. Ce colonel n'ayant pu se rendre auprès de Clauzel y envoya Jean-Louis-François et deux officiers; Clauzel renvoie les deux officiers et garda en ôtage le chef de bataillon jusqu'à ce que son colonel arrivât. Jean-Louis-François jouant la plus grande assurance dès qu'il jugea qu'on voulait s'assurer de Pélion, demande à parler à son domestique qu'il prétendait avoir laissé hors de la maison où il était; Clauzel pensa que s'il lui témoignait trop de méfiance, il ne viendrait pas à son but, et le renvoya.

Jean-Louis-François prévint son colonel qui ne se présenta à Clauzel que bien escorté.

pénétrer par les hauteurs de Cavaillon, il y est battu, et se sauve à peine, laissant sur le champ de bataille un adjudant général. ( 1 )

Geffrard, maître de la plaine, campa aux portes des Cayes. Un seul poste hors de la ville était occupé par les troupes françaises. Geffrard rempli d'humanité, laissa exister ce poste assez essentiel parce qu'il favorisait la désertion d'une quantité considérable d'hommes et de femmes qui étaient renfermés aux Cayes. ( 2 )

D'ailleurs la poudre manquait et Geffrard en recevait peu de la ville par la voie de quelques personnes assez hardies pour entreprendre ce commerce.

Les barges armées par les marins du pays, procuraient de tems en tems quelques livres de poudre, et peu à peu Geffrard fut en état d'entreprendre le siège de l'Anse-à-Veau. Le Petit-Trou venait d'évacuer et l'on ne trouva rien dans le fort. Geffrard craignant de perdre par l'évacuation de l'Anse-à-Veau, l'occasion de d'acquérir une quantité considérable de munitions dont il avait besoin, se hâta

---

( 1 ) Bernard, que les français trouverent commandant la place à Jérémie; c'était un ancien soldat au régiment d'Artois.

( 2 ) L'attachement que Geffrard portait à ses concitoyens et son humanité ont reculé la prise des Cayes. Il a préféré la retarder que de massacrer ses frères. Il a fait parvenir des secours à quelques malheureux qui ne pouvaient sortir de la ville, où ils étaient en surveillance. On peut donc aussi dire de lui: de ses frères il fut le vainqueur et le père.

d'en faire le siège. La ville avait été incendiée, et la garnison du fort, après une quinzaine de jours, se rend à discrétion. Ce fut alors que Geffrard eut la consolation d'envoyer cent livres de poudre au général Cangé qui faisait le siège de Léogane. ( 1 ) La garnison de Léogane eut le bonheur d'évacuer et de s'embarquer pour le Port-au-Prince.

Il ne restait dans le département du sud que les Cayes, Jérémie et quelques bourgades au pouvoir des français. Ces villes ressemblaient à de vastes cimetières et offraient le coup d'œil le plus révoltant. Dans leur enceinte, les naturels du pays, les français, ces malheureux que leur barbarie a portés à Saint-Domingue, les polonais étaient moissonnés par les maladies, on les entassait par centaines dans de vastes fosses. Par-tout l'absence des lois sanitaires ajoutait aux ravages de l'épidémie.

Bientôt les français ne purent plus communiquer d'un port à l'autre. Par terre, à peine pouvaient-ils aller fourrager ? par mer, les marins montant de légères barques, attaquaient leurs bâtimens armés, et les forçaient de rentrer dans leurs ports.

La famine se fit ressentir d'une manière cruelle dans les villes, où l'on vit des soldats mourir dans les rues.

Eh ! bien, croira-t-on que les noyades n'en eurent pas moins lieu.

Laplume, Nérette et Berger avaient reçu l'ordre de s'embarquer pour le Port-au-Prince, ce digne

---

( 1 ) Service que celui-ci lui avait rendu quand il partit pour le sud.

trio ne pouvant plus commettre d'atrocités , devenait inutile aux Cayes. Berger resta dans le pays , et Laplume et Nérette partirent pour France emportant les malédictions de leurs concitoyens et le mépris des français. ( 1 )

Brunet avait quitté le théâtre de ses cruautés et succédait, depuis l'invasion du sud, à Laplume. Il mit dans le sud plus de mystère dans ses exécutions. Il ne pendit pas, mais noya secrettement. Personne ne savait plus adroitement vider les bourses et garder les dehors de la douceur.

Dessalines ne tarda pas à se transporter dans le sud. Il voulait y organiser l'armée dans cette partie et faire pousser le siège des places encore possédées par les français. Un autre soin le travaillait, et ce fut au succès qui couronna l'exécution de l'opération qu'il avait méditée, que le pays doit la paix et la tranquillité dont il jouit bientôt après.

---

( 1 ) Laplume est mort, dit-on, à Cadix d'où il voulait se rendre en France; que Dieu le bénisse. Quant à Nerette qui, en passant à Bordeaux, n'a pas même voulu y voir aucun de ses frères malheureux, que Leclerc avait renvoyés de Saint-Domingue, parce qu'il allait à Paris montrer au consul ses certificats de bonne conduite; si quelque jour l'eau bénite de cour lui dessille les yeux, qu'il revienne pour son châtement, jouir de la prospérité de son pays qu'il a voulu perdre; la clémence du chef immortel qui nous couvre de son égide, l'y attend comme les autres coupables qui sont nos frères.

Avant de partir de la Coupe, poste devant le Port-au-Prince, il laisse ses instructions à quelques officiers de confiance, et écrit à L'amour-Dérance que partant pour visiter l'armée du sud, il lui confie le commandement de l'armée de l'ouest, qu'il l'invite à s'y transporter pour y surveiller la discipline. L'amour-Dérance alléché par l'ambition de commander à une armée qu'il voulait gagner, descend de ses montagnes avec une simple garde, et est arrêté en faisant l'inspection des troupes qu'il croyait commander.

Ce fut ainsi que Dessalines détruisit la faction la plus dangereuse qui se fut déclarée encore contre le salut du pays. Il eut lieu de se féliciter du parti qu'il avait pris, car il trouva la majorité des officiers de l'armée du sud gagnée à L'amour-Dérance par les brevets, qu'il leur avait expédiés comme général en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Si cette faction n'avait pas été dissoute aussitôt, les français auraient profités assurément de nos dissensions, attiré une des deux parties belligérantes dans quelques pièges, et la liberté était encore menacée. Effet trop vrai et fatal des dissensions!

Dessalines porta la consolation dans le sud, et chaque jour, depuis son arrivée dans ce département, vit sortir des murs des Cayes une foule de malheureux que la confiance en ses armes et l'humanité de Geffrard détrompaient.

Les succès de l'armée du sud, loin de rallumer dans ce département les fureurs des français, commençaient à abattre le courage des plus atroces forcenés qui avaient déjà beaucoup dégénéré depuis le départ de Berger. Dans une lettre écrite au curé des Cayes par Dessalines, ce général avait eu la franchise de ne rien cacher de ses dispositions, qui, sans doute n'étaient pas favorables aux blancs, et il ne tenait qu'à ceux-ci de prendre le parti de la fuite; mais la guerre venait d'être déclarée par l'Angleterre et la France, et Dessalines en apprit la nouvelle par le capitaine du vaisseau le Thésée qui venait de faire plusieurs prises. Tandis que Brunet ne l'apprit que par la prise de quelques bâtimens que saisissait, au sortir du port, le Pélican, bricq de S. M. B.

Wante, sous-préfet qui avait remplacé le successeur de Fréron, après avoir organisé un système de tuerie, était parti dès le commencement des troubles, avait remis les intérêts de la clique entre les mains d'un nommé Lothon, administrateur des domaines, nommé par Rochambeau, capitaine-général de la garde nationale, et qui avait joué aux Cayes le rôle que Collete jouait aux Cap.

Le tems de la débâcle approchait, il fallait songer à déguerpir. La prise de l'Anse-à-Veau, du Cap-Dame-Marie et des Abricots, ne disaient que trop que la défense n'était plus de saison.

Darbois partit de Jérémie, vint aux Cayes auprès



de Brunet, et Fréssinet commanda Jérémie.

Le tems au contraire que Dessalines avait été obligé de donner à l'organisation de sa troupe et aux fréquentes tournées qu'il faisait, ayant laissé respirer le Port-au-Prince et le Cap et sur-tout cette dernière ville que la faction des Congos approvisionnait, Rochambeau ajoutait aux actes de sa cruauté.

La guerre qui venait de se déclarer entre la France et l'Angleterre lui ayant valu la perte des sommes considérables qu'il faisait passer à Porto-Rico et ailleurs, il crut ne mieux faire qu'en se dédommageant sur les bourses des négocians blancs, sur lesquels il établissait un emprunt forcé que ses bayonnettes faisaient payer. ( 1 )

Boyé était chef de l'état major, paraissait avoir des mœurs, et au résultat n'était qu'un escroc.

L'adjudant commandant Maillard venait d'être tué au Haut-du-Cap. Clauzel était nul et Claparède commandait la place en y faisant le commerce des cafés avec les Congos; ils furent bientôt embarqués.

La Touche-Tréville avait inutilement sollicité du commandant des forces anglaises, un passeport

---

( 1 ) Plusieurs négocians blancs qui n'avaient pas voulu, ou pu souscrire au payement de la contribution qu'exigeait Rochambeau, furent emprisonnés; sur la demande que ces hommes lui firent de leur délivrance parce qu'ils se soumettaient à tout donner, il en prit un pour faire un exemple, et fit fusiller le nommé Fédon,

pour se retirer au continent de l'Amérique, vu l'état de maladie où il languissait ; ( il eut mieux fait de dire sa lâcheté ) il venait de partir sur une goëlette et avait laissé le commandement des trois frégates qui étaient au Cap, au capitaine de vaisseau Barré. ( 1 )

Lavalette et Panisse donnaient le coup de grace au Port-au-Prince, d'où l'ordonnateur Colbert était parti furtivement, laissant à Rochambeau même un monument de sa haine et l'esquisse de sa conduite ( 2 )

Sarrasin n'avait fait que paraître au Port-au-Prince, où il avait rempli ses poches et excité une rumeur en voulant s'y faire un parti. Un certain d'Hénin commandait Saint-Marc qui ne se soutenait que par la garnison composée presque de jeunes gens de couleur et noirs assez aveugles pour s'attacher au parti français.

---

( 1 ) J'ai l'assurance que ce n'est qu'en considération de la modération avec laquelle cet officier s'est conduit pendant son court séjour dans l'isle, que le général Dessalines n'a pas voulu consentir à ce qu'on coulat dans la rade du Cap, les trois frégates qui y sont restées au de-là du tems fixé par la capitulation. D'ailleurs la soumission avec laquelle il demanda qu'on lui accordat l'attente des vents favorables pour sortir de la rade, était faite pour désarmer un homme moins enclin à la modération que le général Dessalines.

( 2 ) Cette pièce qui est imprimée depuis la prise du Port-au-Prince est assez connue et peint bien le caractère de Rochambeau, de Sarrasin, de Panisse etc.

Dessalines, à son retour, somma ce général d'évacuer la place, et y envoya quelques troupes. Son projet n'était pas d'enlever cette place, il voulait seulement contenir la garnison pour lui donner le tems de faire défilér ses forces dans la plaine du Cul-de-Sac, d'où il voulait lever tous les postes français, les renfermer au Port-au-Prince, et empêcher par ce moyen cette place de s'approvisionner; mais il fut obligé de camper quelques jours devant Saint-Marc, à la vue duquel croisait un vaisseau anglais. D'Héniou, à la présence de l'armée, calcula sans doute ses forces, et envoya un parlementaire à l'anglais, avec lequel il capitula sans doute; car dans la nuit même de ce jour il évacua la place avec toute la garnison, ne laissant que la grosse artillerie des forts. La prise de Saint-Marc laissant à l'armée du pays, la route libre pour traîner les pièces dont Dessalines avait besoin pour le siège du Port-au-Prince, il résolut cette expédition. Il partit le 28 fructidor, au 11, de l'Artibonite, et déblaya dans une seule journée la vaste plaine du Cul-de-Sac, d'où il ne rentra au Port-au-Prince que quelques compagnies de la 5<sup>e</sup> légère.

Dessalines apprend l'évacuation de Jérémie, par le général Fressinet qui avait capitulé avec le général Férou, et avait laissé huit cens hommes polonais et français dans la place, faute de bâtimens pour le transport de ces troupes.

Dessalines pose le siège devant le Port-au-Prince,

le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 12, et secondé par les généraux Pétion, Gabart et Cangé, et par son infatigable activité, il réduisit Lavalette à capituler au bout de treize jours.

Le jour pris pour la remise de la place, par les troupes françaises, arrive la nouvelle de la capitulation de Brunet. Ce bourreau avait fini comme il avait débuté. Il avait livré l'artillerie de la place et les munitions à la frégate de S. M. B. la Pique, de laquelle l'armée fut obligée de les racheter.

La face des affaires devenant plus riante de jour en jour, Dessalines attendait impatiemment le jour convenu pour la prise de possession du Port-au-Prince. Son génie actif et inquiet le transportait déjà sous les murs du Cap. Il se reprochait, comme s'il n'en eut pas assez fait, la perte des victimes que cette ville dévorait chaque jour. C'était contre Rochambeau qu'il voulait se mesurer et apprendre de lui si l'homme cruel n'est pas toujours un lâche.

Il ne se livra qu'autant de tems qu'il fallut aux soins qu'exigeait la prise de possession du Port-au-Prince, où il laissa le général de division Pétion, et partit pour l'Artibonite le 28 vendémiaire.

Dès le 8 brumaire, il passait en revue ses troupes à l'Artibonite, et le 26 du même mois il se trouvait au Haut-du-Cap avec toute son armée. Cette seule journée lui suffit pour faire capituler Rochambeau. ( Voyez le journal imprimé de cette campagne. )

Quelle rapidité dans ses conquêtes, et quelle infatigable activité!

Vainqueurs de l'Égypte qui n'est plus à vous, détracteurs de l'anglais qui vous bat et vous bloque dans vos ports, vous avez fui, vous avez capitulé, vous vous êtes rendus devant un brigand. Aviez-vous oublié que la république française ne traite pas avec ses ennemis tant qu'ils sont sur son territoire, qu'elle ne compose pas avec des sujets rebelles, ou étiez-vous persuadés que Saint-Domingue n'appartient pas de droit à la France, et que nous ne sommes pas des rebelles, quand nous ne voulons qu'être libres comme vous. Le droit du plus fort soumit Saint-Domingue, celui du plus fort en repoussera toujours les blancs.

Que dis-je? avant de rapporter sur nos rivages vos hordes d'assassins, vous devez songer à exterminer ces hommes courageux qui n'aspirent qu'à purger la terre du corse qui vous a rendus la nation la plus barbare comme la plus vile du monde entier. Les Moreau, les Georges, les Magdonald et tant d'autres que votre tyran ne connaît pas, nous vengent déjà des horreurs que vous avez commises à Saint-Domingue.

Pourrons-nous vous craindre encore, quand un vil étranger vous gouverne et vous subjugue? nous serions aussi vils que vous, et malheur et malédiction au peuple qui marche sur vos traces!

Voyez l'immortel auteur de notre liberté ex-

pulser à jamais vos phalanges victorieuses par-tout mais avilies sur le territoire de la liberté ;

Si dès long-tems et à chaque fois que nous fumes les plus forts on vous eut rendu le réciproque , votre escadre n'eut pas trouvé un blanc à son arrivée dans l'isle ; mais grace à l'expérience et à la sagesse du général Dessalines nous n'aurons plus à pleurer une aussi funeste indulgence.

Il vient de nous faire la justice la plus complète , ils ont tous péri par le fer ceux qui les premiers ont tiré le leur contre des hommes innocens. Aucun français ne foule plus de son pied sacrilège le territoire de mon pays. Graces te soient rendues immortel restaurateur de notre liberté !

Lorsqu'Hédouville dégagea Rigaud de l'obéissance qu'il devait à Toussaint-Louverture , il savait que ce seul mot appellerait la guerre civile et tous les malheurs sur nos têtes crédules et ambitieuses, dégages à ton tour de la protection que doivent les lois à tout homme , celle qu'elles pourraient accorder au français qui sera assez téméraire pour revoir l'isle que nous avons sanctifiée par le sacrifice de tout ce qui y portait le nom français ; peux-tu jamais satisfaire à la vengeance commune ? vois tes villes convertes de deuil ; vois tes terres incultes ; vois les soins auxquels tu te livrais , nuit et jour , pour raviver tes campagnes ; vois tes enfans , tes soldats , le paisible habitant des campagnes estropié par le fusil français , ou

mutilé par le poignard du soldat féroce qui ne lui a laissé que l'oreille, que la main, auxquelles n'était pas suspendu un grain d'or; eh! la femme qui portait à son col le gage du souvenir d'un époux.... qu'est-elle devenue?... et l'enfant qui n'a pu arracher de son col le hochet d'or qui y pendait pour le présenter à son bourreau, où le retrouveras-tu?...

Et l'on ose supplier ta clémence! non. Moi aussi je pleure mes parens, j'invoque ta fureur contre tout ce qui est français et l'animadversion des lois contre quiconque rappellerait ou en souffrirait un sur la terre qu'ils ont ensanglantée.

Puisse l'élément sur lequel ils voguent pour aborder notre isle, repaître un instant leurs yeux de la prospérité dont elle jouira sous tes heureux auspices et ne les vomir contre nos rochers que pour expier par nos mains les crimes de deux siècles! éternise la guerre que nous leur déclarons, et que la présence d'un blanc armé, soit le signal de la guerre.

Haytiens, que le courage d'un héros à relevés de l'anathème du préjugé, en lisant ces mémoires, vous mesurerez de l'œil l'abyme d'où il vous a retirés! et vous esclaves de tous les pays, vous apprendrez par ce grand homme, que l'homme porte naturellement dans son cœur la liberté, et qu'il en tient les clefs dans ses mains.

## L E T T R E S

*De Fréron, de Lucien Bonaparte, du général  
Lapoype et de Paulette, veuve Leclerc.*

## L E T T R E I.

*Lucien Bonaparte, commissaire des guerres,  
son ami Fréron.*

M O N cher Fréron, je t'ai écrit d'Allemagne, mais ton silence me prouve que tu ne veux plus te ressouvenir de moi. Je profite de l'occasion de Réata pour t'écrire: dans un mois je pars pour Ajaccio avec ma femme: maman part bientôt pour l'Italie. Avant de m'embarquer, les assurances de ton amitié me seraient bien chères... Les hommes ne peuvent répondre que d'eux-mêmes: je te suis attaché, non pas parce que je te dois de la reconnaissance, mais parce que ton caractère, ton cœur et la supériorité de tes talens se sont conciliés à jamais mon estime et mon amitié. Un insulaire peut être étourdi et manquer aux convenances, mais il n'est pas hypocrite... Crois que si l'occasion se présentait ou je pus t'être utile; tu serais mon frère. Je retourne dans mes montagnes, et là, comme partout, je te conserverai toujours l'attachement que je t'ai voué, car je ne suis pas homme à circonstances.

Ma femme t'embrasse. Maman me charge de te demander à qui tu veux qu'elle remette ta vache: mon ami, cet article me pèse... finissons-le.

Adieu, mon cher Fréron, le torrent peut nous rapprocher: quelques soient les caprices de l'aveugle déesse, il est doux



de compter sur un ami vrai; compte sans réserve sur ton frère.

P. S. Réata te remettra cette lettre, je n'ai pas besoin de te le recommander puisqu'il est ton ami; je lui donne des lettres pour madame Tallien et pour Barras. Salut à Nouet et à Paris.

Marseille, le 18 nivose an 5.

## LETTRE II.

Le général *Lapoype*, à son ami *Fréron*.

PAR quelle bizarrerie, mon cher Fréron, restes-tu un mois ou deux même, sans m'écrire? et qu'as-tu fait à Brest pendant un si long-tems? Je te croyais voguant sur les mers profondes, entre les tropiques, et je t'écrivais dans ton gouvernement. Plusieurs lettres sont déjà parties pour les Cayes: brisons là-dessus. Il est dans mes principes de prendre les choses au point où je les trouve, et toutes discussions sur le passé devenant inutiles j'entre en matière.

Je me déporterais avec un grand plaisir à Saint-Domingue. J'ai presque autant que Robinson et Gulliver l'amour des voyages d'outre-mer. Mais que de liens m'enchaînent! et je ne me sens pas la force de les vaincre. Je crois d'un autre côté que je ne pourrais parvenir à surmonter les répugnances invincibles de ma femme pour un voyage aussi scabreux à ses yeux que celui que tu nous propose, elle ne me paraît pas très-disposée à se laisser séduire par l'exemple de tant de femmes qui bravent les dangers de la mer et les fatigues d'une longue navigation.

Cependant, mon cher Fréron, je vais lui soumettre tes réflexions qui, quant à moi, me séduiraient de r. s. e. Tout devrait l'engager à prendre un grand parti. Mais le chapitre

des considérations est bien long. Tu regardes comme une chose facile de passer dans les isles, mais je ne puis me permettre qu'une demande d'une certaine importance, le commandement de la seconde expédition par exemple, et sûrement si cette expédition est arrêtée le commandant est choisi. J'ai marqué mon coup, mon cher Fréron, il fallait être chef d'état major de Leclerc, il fallait qu'il y mit un grand intérêt il ne l'a pas fait, tout est fini, et je n'aurais pas une très-grande confiance dans son amitié, et dans les agrémens ou utilités quelle pourrait me procurer auprès de lui. Hélas! Mon cher Fréron, le tems des illusions est passé. Je vois la nature telle qu'elle est, et dépouillée de ses ornemens que nous nous plaisons dans notre jeunesse à étaler sur la nudité. Ho! douce amitié, reconnaissance, bienfaisance, humanité, désintéressément, amour, générosité, bienveillance et sentimens qui avez embelli ma jeunesse trop crédule, qu'êtes vous devenus?

Ta lettre comme tu le vois, mon cher, m'a pris dans un accès de misanthropie, et non de repentir, car je ne me repends pas d'avoir presque toujours paré de toutes les vertus les personnes avec lesquelles j'avais quelques relations. Mais aussi ne suis-je plus disposé à m'en reposer sur les trop vaines protestations d'amitié que l'on prodigue avec autant de légèreté que d'inconséquence. De tout cela, mon ami, il faut conclure que pour entreprendre le voyage de Saint-Domingue il faut y arriver avec un état tout fait, et non sur des espérances trop fugitives (car tu vois qu'aujourd'hui je suis fort pour les epithètes, fermons la parenthèse) La chose sur laquelle je compte, mon cher Fréron c'est sur ton éternelle amitié que vingt années ont vu naître et s'accroître, et que des siècles ne pourraient affaiblir, en conséquence de cette déclaration tu dois être convaincu que je ferai pour ta femme, tout ce que tu ferais pour la mienne en pareille circonstance. Je vais prendre des informations pour son embarquement

quement en cas quelle veuille l'effectuer ici, et je mettrai avec elle des passagers qui s'empresseront de lui être utile durant la traversée, et de te la ramener à bon port. Ma femme m'a déjà écrit à ce sujet. Il vaudrait bien mieux que nos deux familles s'embarquassent ensemble.

Adieu, mon cher Fréron, je t'adresse cette lettre, poste restante ainsi que celle que j'écris à Dubarquier, Bien des choses à Leaumont.

Nantes le 21 pluviose an 10

---

### LETTRE III.

*Paulette à Fréron.*

J'AI été hier dans de grandes inquiétudes sur ta santé; j'ai envoyé Le conseil, mais trop bête, il est venu sans savoir comment tu te portais; j'étais dans cet état lorsque Nouet vint; je ne m'attendais pas à une de tes lettres, il m'a dit que tu avais beaucoup souffert; pourquoi m'écris-tu, tu ne m'aimes donc pas, puisque tu me désobéis; je ne veux point voir de ton écriture, jusqu'à ce que tu puisses sortir, tu sens bien mon ami que la privation est double pour moi, mais je supporterai tout, pourvu que tu te guérisses, je t'écrirai, Nouet te remettra ma lettre, dis-lui de venir toujours; je ne suis point fâchée que tu te sois ouvert à lui; je le crois discret, c'est assez qu'il soit ton ami pour que je me fie à lui.

Je n'ai point répondu à ta lettre d'avant hier, vu que j'aimais mieux t'en parler: mon amour t'est garant de ma réponse: oui je jure, Stanislas, de n'aimer jamais que toi seul, mon cœur n'est point partagé, il s'est donné tout entier, qui pourrait s'opposer à l'union de deux âmes qui ne cherchent que le bonheur, et qui le trouvent en s'aimant, non, mon ami, maman ni personne ne peuvent te refuser ma main.

Nouet m'a dit hier que tu ne devais pas sortir de toute la

G

semaine, eh ! bien, il faut prendre patience, nous nous écrivons, et cela nous dédommagera de la privation de ne pas nous voir.

Je te remercie de ton attention à m'envoyer de tes cheveux, je t'en envoie des miens, non pas de ceux de Laure, car Laure et Pétrarque que tu cites souvent, n'étaient pas aussi heureux que nous ; Pétrarque était constant, mais Laure . . . . Non, mon ami, Paulette t'aimera autant que Pétrarque aimait Laure. Adieu, Stanislas mon tendre ami je t'embrasse comme je t'aime.

Du 19 ventôse.

#### L E T T R E I V.

*Fréron à Bonaparte son ami.*

Tu m'as promis avant de partir, mon cher Bonaparte, une lettre pour ta femme, nous sommes convenus que tu lui annoncerais mon mariage, afin qu'elle ne soit point étonnée de la soudaine apparition de Pau'ette, quand je la lui présenterais. Je t'envoie une ordonnance à Toulon pour chercher cette lettre dont je serai porteur.

Ta mère oppose un léger obstacle à mon empressement ; je tiens à l'idée de me marier à Marseille, sous quatre ou cinq jours, tout est même arrangé pour cela : indépendamment de la possession de cette main que je brûle d'unir à la mienne, il est vraisemblable que le directoire me nommera sur le champ à quelque poste éloigné qui exigera peut-être un prompt départ. Si je suis obligé de revenir ici, je perdrai un tems précieux, et le gouvernement qui avec raison s'embarasse peu des affections du cœur, pourra blâmer une absence qui retarderait l'objet de la mission qui me sera confiée. Je t'en conjure, viens sur le champ à ta mère pour lever toute difficulté. Dis-lui de me laisser la plus grande sollicitude pour déterminer l'époque de ce moment fortuné ; j'ai l'autre con-

sentement ; j'ai l'aveu de ma jeune amie. Pourquoi ajourner ces nœuds que l'amour le plus délicat a formés ? Non cher Bonaparte, aides-moi à vaincre ce nouvel obstacle ; je compte sur toi.

— Mon ami, je t'embrasse et suis à toi et à elle pour la vie.  
Adieu.

Marseille, le 4 germinal an 4.

## LETTRE V.

*Paulette à Stanislas Fréron.*

**J**E viens de recevoir ta lettre qui m'a fait le plus grand plaisir, car je commençais à me plaindre de ton silence, et d'un autre côté elle m'a vivement affectée à cause de ce que tu me dis de cette femme, je t'écris de mon lit, et suis très-faible ; ne t'inquiètes pas, je ne suis malade que d'ennui et de lassitude. Ecris-moi le plus souvent possible, tes lettres porteront quelques soulagemens à mes peines. Je suis bien inquiète de savoir le résultat de cette femme ; je me mets à sa place et je la plains. Adieu, je ne puis t'en dire d'avantage, malgré toute l'envie que j'aurais de causer avec toi, je n'ai pas encore fait mon portrait ; quand je me porterai mieux, je le ferai faire, ne pouvant pour le présent, supporter la fatigue des séances ; ton portrait m'est d'une grande consolation, je passe les journées avec lui, et lui parle comme si tu étais là. J'espère qu'à l'autre poste je me porterai mieux, et t'écrirai plus longuement. Dis bien des choses à Nouet de ma part ; j'ai reçu sa lettre et je lui répondrai l'autre poste. Adieu mon bon ami, je t'aime plus que moi-même, adieu.

Dis à Lucien qu'il m'écrive, je lui ai déjà écrit deux fois. Excuse mon griffonnage, au lit on n'est pas à son aise.

Marseille, le 30 floréal.

## L E T T R E V I.

*Lucien Bonaparte, à son ami Fréron.*

**T**OUJOURS en course depuis mon départ de Paris, j'arrive avant-hier à Marseille, et mon premier soin est de t'écrire. Je suis dans les bras de ma famille, et mon bonheur pour être parfait n'a plus besoin que d'être partagé par les personnes qui me sont chères.

J'ai grande envie d'aller à Paris vous voir et terminer quelques affaires qui m'intéressent beaucoup. Il est possible que dans un mois je parte.

Quelle est la tournure des affaires publiques? mais surtout en quelle situation sont les tiennes, mon cher frère? voilà les deux questions dont je te demande la franche explication dans ta réponse... Que fais-tu? qu'espères-tu? quels sont tes desseins, tes plans, tes moyens? .. Voilà bien des questions: elles seraient indiscrettes si l'amitié la plus vraie et un sentiment plus vif encore... ne les justifiaient. Un mot mis avec cette lettre t'expliquera cette énigme que ton cœur devine déjà.

J'ai vu Napoléone à Milan; mais si peu, et si occupé qu'aucune nouvelle de famille n'a été discutée entre nous: son objet l'occupe si exclusivement qu'il est impossible avec lui de se livrer au moindre détail.

Adieu, mon cher Fréron, je t'embrasse pour mon compte et pour celui de ma femme qui t'aime bien. Salue Paris, Nouet et tous nos amis. J'ai laissé Leclerc à Milan.

Marseille, le 1 Messidor an 4.

## L E T T R E V I I.

*Paulette, à son frère Napoléone.*

**J'**AI reçu votre lettre, elle m'a fait la plus grande peine; je ne m'attendais pas à ce changement de votre part: vous aviez

consenti à m'unir à Fréron d'après les promesses que vous m'aviez faites d'applanir tous les obstacles, mon cœur s'était livré à cette douce espérance et je le regardais comme celui qui devait remplir ma destinée. Je vous envoie sa dernière lettre ; vous verrez que toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui ne sont pas vraies.

Quant à moi, je préfère plutôt le malheur de ma vie, que de me marier sans votre consentement et m'attirer votre malediction. Vous, mon cher Napoléone, pour lequel j'ai toujours eu l'amitié la plus tendre, si vous étiez témoin des larmes que votre lettre m'a fait répandre, vous en seriez touché j'en suis sûre : vous, de qui j'attendais mon bonheur, vous voulez me faire renoncer à la seule personne que je puis aimer. Quoique jeune, j'ai un caractère ferme ; je sens qu'il m'est impossible de renoncer à Fréron, après toutes les promesses que je lui ai faites de n'aimer que lui. Oui, je les tiendrai ; personne au monde ne pourra m'empêcher de lui conserver mon cœur et de recevoir ses lettres ; de lui répondre ; de lui répéter que je n'aimerai que lui. Je connais trop mes devoirs pour m'en écarter ; mais je sens que je ne sais pas changer selon les circonstances. Adieu, voilà ce que j'ai à vous dire ; soyez heureux, et au milieu de ces brillantes victoires et de tout ce bonheur, rappelez-vous quelque fois de la vie pleine d'amertume et des larmes que je répand tous les jours.

Marseille, le 3 messidor.

## LETTRE VIII.

*Paulette, à son ami Stanislas.*

**J**E reçois à mon retour de la campagne, ta charmante lettre qui m'a fait tout le plaisir possible. J'ai l'esprit plus tranquille depuis que je l'ai reçue, car je ne dormais pas même à la campagne, où l'on cherchait à me distraire par toute sortes d'amusemens.

Il ne se'n est guère fallu que tu n'aies perdu ta Paulette j'ai tombé dans l'eau en voulant sauter dans le bateau, heureusement on m'a secourue à tems. Que cela ne t'inquiète pas, cet accident n'a eu aucune suite. Lucien part pour Paris dans dix jours, il n'a pas reçu la lettre que tu lui a écrite par Sauveur. Je suis contente qu'il aille à Paris, tu pourras concerter avec lui nos intérêts, Je ne te parle plus de ta maîtresse, tout ce que tu me dis me rassure; je connais la droiture de ton cœur et approuve les arrangemens que tu prends à cet égard. L'eau que j'ai bue dans la rivière n'a pas refroidi mon cœur pour toi, c'est sans doute du nectar que j'ai avalé, s'il est possible de l'échauffer davantage. Comment se porte Nouet; tu m'avais annoncé une lettre de lui; mais je ne l'ai pas encore reçue: engage-le à m'écrire.

Adio, anima mia, ti amo sempre, mia vita, adio, non

So dir se sono amante,

Ma so ben che al tuo sembiante

Tutto ardor pena il mio core,

E gli è caro il suo penar,

Sul tuo volto, s'io ti miro.

Fugge l'alma in un sospiro,

E poi riede nel mio petto,

Per tornare a sospirar.

Marseille, le 14 messidor.

## LETTRE IX.

*Paulette à Stanislas.*

**M**ON ami, tout le monde s'entend pour nous contrarier, je vois par ta lettre que tes amis sont des ingrats, jusqu'à la femme de Napoléone que tu croyais pour toi: elle écrit à son mari que je serais deshonorée si je me mariais avec



toi, ainsi qu'elle l'espérait l'empêcher. Que lui avons nous fait? Est-il possible, tout est contre nous! Que nous sommes malheureux!... mais que dis-je? non, tant que l'on aime l'on n'est pas malheureux. Nous éprouvons des contradictions, nous avons des peines, il est vrai; mais une lettre, un mot, je t'aime, nous console des larmes que nous répandons.

Toutes ces difficultés bien loin de diminuer mon amour ne font que l'augmenter. Du courage, mon bien-aimé, notre constance... le tems où tous les obstacles seront levés, je l'espère. Je te conseille d'écrire à Napoléone, je voudrais lui écrire: qu'en dis-tu? il me semble que ma lettre n'était pas assez forte pour bien le persuader de mes sentimens pour toi; peut-être serait-il attendri des larmes d'une sœur et des prières d'une amie! tu sais qu'il peut beaucoup; dis-moi ce que tu penses là-dessus. Je ferai mon possible pour t'envoyer mon portrait. Tu peux adresser tes lettres sous l'adresse de maman. Adieu, mon ami, pour la vie, ta fidelle amante.

Il mio coraggio cominciava ad abbandonarmi, non che io dubitassi dei tuoi sentimenti, ma tante contraddizioni m'impazientavano. La tenera sicurezza che mi dai del tuo amore lo rassodano di più in più: sta di buon cuore, malgrado le tue disgrazie, mi sei sempre più caro; forse le cose cambieranno. Amami sempre, anima mia, mio bene, mio tenero amico: non respiro se non per te. Ti amo.

Marseille, le 18 messidor.

---

## L E T T R E X.

*Paulette, à son ami Stanislas.*

**M**on bon ami, tu dois être inquiet sans doute de n'avoir pas reçu de mes lettres; mais je souffrais autant que toi de ne pouvoir, ni causer avec mon ami, ni pouvoir lui épancher mon cœur; j'étais au lit, car j'ai été un peu

malade: tu connais ma sensibilité et tu n'ignores pas que je t'idolâtre, et de voir que nous sommes si contrariés et si malheureux... non il n'est pas possible à Paulette de vivre éloignée de Stanislas.

Autre fois j'avais la consolation de pouvoir parler de toi et de m'épancher avec Eliza, mais je ne l'ai plus. Lucien m'a montré ta lettre, je vois que ta situation est toujours la même. Ah! comme je l'ai baisée cette lettre! comme je l'ai pressée contre mon cœur! oui, malgré toutes ces contrariétés avec ton amour, je me sens le courage de les supporter. Je voudrais être avec toi, je te consolerais de toutes les injustices qu'on à envers toi. Enfin nous sortons de cette maison: demain je t'écrirai l'adresse. Adieu, mon bon ami, écris-moi souvent et épanche ton cœur dans celui de ton amante.

Sono inquieta di non aver ricevuto dei tuoi letteri; ma spero che quest' altra posta ne avrà. Ah! caro mio ben nume che sofferanza d'essere separati così molto tempo; ma conservo la speranza che saremo presto riuniti. Adio dunque cara mia speme, idol mio, credo che alla fine la sorte si stancarà di perseguitarci e tutte le mie azioni non si tornano che verso di te. Ti amo sempre apassionatissimamente, per sempre ti amo, ti amo, bel idol mio; sei cuore mio, tenero amico. Ti amo, amo, amo, amo, sì amatissimo amante!

Marseilles, le 23 messidor.

F I N.



\*FC8.B6366.804m

THE HOUGHTON LIBRARY

1818